

DES TONNES DE MARCHANDISES SAISIES

ELLES ALLAIENT ÊTRE ÉCOULÉES SUR LE

**Ces produits
qui «défient» nos frontières**

**18.288 BOÎTES DE SARDINES
AVARIÉES SAISIES**

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1428 Mercredi 23 novembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

HANDBALL

**Le championnat gelé
temporairement**

Page 16

AVERSES DES DERNIÈRES 48 H

ALGER LES PIEDS DANS L'EAU

**L'EXPÉRIENCE AGRICOLE
MAROCAINE EXPOSÉE
AUX ALGÉRIENS**

**Vers des échanges
fructueux entre
les deux pays**

● Le ministre marocain de l'Agriculture et de la Pêche maritime, Aziz Akhannouch, et plus de 150 hommes d'affaires et investisseurs du royaume chérifien ont pris part, à la Safex, à la rencontre avec les responsables algériens du secteur de l'Agriculture et du Développement rural.

Lire en page 7

**LE CEMEC REUNI
À BAMAKO INTERPELLÉ
PAR DE NOUVEAUX DÉFIS**

**Gaïd Salah plaide
pour une coopération
plus étroite**



Lire en page 6

**CAS D'INCOMPATIBILITÉ AVEC
LE MANDAT PARLEMENTAIRE**

**Belaïz : «C'est
un choix politique»**

Lire en page 5

Lire en page 3



Il suffit de peu pour qu'Alger et ses rues succombent à la colère du ciel. Les quelques pluies tombées durant les dernières 48 heures sur la capitale ont, encore une fois, mis les pouvoirs publics devant le fait accompli. Preuve que les infrastructures et les voiries font encore défaut car se montrant inadéquates à évacuer les pluies qui s'abattent sur l'Algérois. Pour le constater, rien de plus simple. Il suffit de sillonner les rues et artères principales d'Alger pour remarquer que les voiries censées évacuer les crues ne fonctionnent pas. Et pour cause, un grand nombre de ces voiries sont aujourd'hui bouchées, pour ne pas dire toutes.

EGYPTE

**Les Frères musulmans
aux aguets**

Lire en page 6

DAMAS TOURNE LE DOS AU PLAN DE LA LIGUE ARABE

**Assad acculé dans
ses derniers «rugissements»**

Lire en page 6

Repères

86

personnes ont trouvé la mort et 1.701 autres ont été blessées dans 1.009 accidents de la route, enregistrés depuis début 2011 à octobre, à Bouira, selon un bilan du service prévention de la direction de la Protection civile de la wilaya.

40

œuvres signées par l'artiste Fatiha Bouziane sont exposées au palais de la Culture d'Imama à Tlemcen à l'occasion de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011".

3.000

dossiers de postulants à des crédits bancaires pour la création de micro-entreprises artisanales ont été déposés auprès de l'antenne de Khenchela de l'Agence nationale de gestion du microcrédit.

Le Snapest monte au créneau



Le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) a déploré, hier, à Alger la politique adoptée par la tutelle dans l'élaboration de la circulaire ministérielle numéro 618 du 15 novembre 2011 relative à l'organisation des élections des commissions de gestion des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation. Dans un communiqué, à l'issue de la réunion de son bureau national, dimanche, le Snapest a déploré "vivement" la politique des "deux poids deux mesures" adoptée par la tutelle dans l'élaboration de la circulaire relative à la gestion des œuvres sociales, dénonçant son contenu qui, a précisé le communiqué, "confisque d'avance les voix des travailleurs du secteur et leur droit d'exprimer démocratiquement leur avis sur le mode de gestion des fonds des œuvres sociales. La tutelle prétend adopter la même position à

l'égard de tous les partenaires sociaux", a indiqué le syndicat qui y voit une "arrière-pensée" visant à faire échouer l'option de la gestion par le biais des commissions des établissements. La gestion locale du dossier des œuvres sociales par le biais des commissions des établissements, qui est le choix de tous les travailleurs du secteur qui veulent le changement, est à même de "préserver les fonds des travailleurs...", a affirmé la même source. Pour le Snapest, la gestion centrale via les commissions de wilaya et nationale des œuvres sociales "perpétue l'ancien mode de gestion et place les fonds des œuvres sociales au centre des convoitises des uns et des autres tant à l'intérieur qu'en dehors du secteur".

20 ans de prison ferme à l'encontre d'un ressortissant français pour exportation de stupéfiants

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a condamné, hier, le dénommé Dakhil Sami Abdelaziz, ressortissant français, pour exportation de stupéfiants vers la France. L'affaire remonte, selon l'arrêt de renvoi, à 2010 lorsque les services des Douanes algériennes au port d'Alger ont procédé à l'arrestation du mis en cause qui tentait de faire passer son véhicule transportant "une importante quantité" de cannabis vers Marseille. Selon les premières déclarations de l'accusé, il avait été chargé par un individu résidant en France de lui procurer une quantité de cannabis d'Algérie contre 10.000 euros, ajoutant que cette personne lui avait offert une voiture ainsi qu'une attestation d'hébergement pour faciliter sa mission. A son arrivée à Alger, le mis en cause en compagnie d'un autre individu s'est rendu à Khenchela où il a laissé la voiture à ce dernier qui a dissimulé le cannabis dans le réservoir d'essence avant de rendre le véhicule à l'accusé qui regagnera Alger avant de rentrer en France. Les trafiquants avaient donné à l'accusé des plans descriptifs sur les routes où seraient implantés les barages, notamment sur la route Lakharia-Alger. Le mis en cause a nié les faits qui lui sont reprochés affirmant qu'il était entré en Algérie pour faire du tourisme et n'a aucun lien avec cette affaire.



Le calvaire des migrants en situation irrégulière dans la zone euro



Les migrants en situation irrégulière en Europe sont davantage exploités sur leur lieu de travail et sont confrontés au manque d'accès aux services de base, notamment dans le domaine de la santé et de l'éducation, indique un rapport publié lundi. «Nous employons les migrants en situation irrégulière comme travailleurs domestiques bon marché. Nous mangeons les fruits et les légumes qu'ils récoltent. Mais malgré leur contribution à nos sociétés, lorsqu'ils veulent accéder aux soins de santé ou aux services d'éducation ou encore réclamer la justice en cas d'abus, ils se retrouvent bien souvent face à une porte close ou pire sont expulsés», affirme Morten Kjaerum, directeur de l'Agence européenne pour les droits fondamentaux. Le rapport souligne notamment que l'accès aux soins de santé nécessaires pour les enfants et les femmes enceintes ainsi que les soins médicaux

d'urgence ne sont généralement pas accessibles gratuitement aux migrants en situation irrégulière comme c'est le cas pour les ressortissants du pays concernés. L'obligation de produire des documents officiels tels qu'un permis de séjour ou un certificat médical, empêchent souvent les enfants de migrants en situation irrégulière de s'inscrire dans les écoles publiques, déplore également le document qui dénonce les opérations de police à proximité des écoles ou des hôpitaux. Bien souvent dans l'incapacité de faire valoir leurs droits devant la justice, les migrants en situation irrégulière devraient pourtant bénéficier des mêmes droits que les nationaux, souligne le rapport transmis à la commission européenne.

Il s'est construit un hélicoptère personnel

Thomas Senkel a réussi à fabriquer un hélicoptère personnel avec l'aide de ses amis. En octobre dernier, l'appareil réalisait avec succès son premier vol.

Le 21 octobre dernier, au sud-ouest de l'Allemagne, l'équipe E-Volo composée de trois amis a participé au vol d'essai d'un hélicoptère créé de leurs propres mains. C'est l'Allemand Thomas Senkel qui est à l'origine de cette idée. Ses amis Stephan Wolf et Alexander Zosel l'ont aidé à donner vie à cet appareil du futur et ont réalisé les premiers tests dans un champ.

L'hélicoptère a été en mesure de rester en altitude durant une minute et trente secondes. Ce test est une vraie réussite pour l'équipe d'E-Volo. Bien que l'appareil n'ait pas dépassé les trois mètres au-dessus du sol, c'est pourtant un premier pas vers les véhicules du futur. En effet, grâce à la création de Thomas Senkel, il rend concret le fantasme souvent exploité dans les œuvres de science-fiction selon lequel, dans l'avenir, les voitures volantes pourraient être à la portée de tous.

Le groupe souligne également que la conduite de leur appareil est aussi simple que celle d'une voiture. C'est d'ailleurs cette particularité qui représente le point fort de leur appareil. Ce groupe d'amis a surtout expérimenté une nouvelle manière de voler avec leur hélicoptère fait maison.

Millionnaire, il se



débarrasse de sa fortune

Karl Rabeder est un homme d'affaires autrichien qui a décidé, l'année dernière, de se débarrasser de son immense fortune. Il vit aujourd'hui avec 1.000 euros par mois.

Karl Rabeder a fait les gros titres l'année dernière au moment où il avait annoncé qu'il allait renoncer à sa fortune. Comme le rapporte le site *Oddity Central*, le millionnaire autrichien a vendu sa luxueuse maison et son entreprise de décoration d'intérieur très lucrative après avoir réalisé que le luxe et l'argent le privaient selon lui du vrai bonheur. Il a grandi dans une famille pauvre où le mot d'ordre était de travailler dur pour gagner toujours plus et où l'on considérait que la richesse rendait automatiquement heureux. Mais il y a quelques mois, une petite voix lui a chuchoté à l'oreille d'arrêter ce qu'il était en train de faire et de commencer enfin à vivre pour de vrai. Karl Rabeder a alors commencé à se sentir esclave d'un travail et d'une vie qui le contraignaient à acheter sans cesse de nouveaux biens dont il n'avait pas vraiment besoin, ni qu'il désirait vraiment.

Dixit

Yazid Zerhouni :



«La tenue du salon ITP 2011 connaît une importante dynamique de développement visant la densification et le parachèvement des infrastructures de base(...) les projets d'infrastructures routières en cours sont une opportunité pour les entreprises algériennes publiques et privées pour acquérir et améliorer leur savoir-faire en matière de réalisation et d'engineering.»

AVERSES DE PLUIE DES DERNIÈRES 48H

Alger succombe à chaque goutte !

Il suffit de peu pour qu'Alger et ses rues succombent à la colère du ciel. Les quelques pluies qui sont tombées durant les dernières 48 heures sur la capitale ont, encore une fois, mis les pouvoirs publics devant le fait accompli. Preuve que les infrastructures et les voiries font encore défaut car se montrant inadéquates à évacuer les pluies qui s'abattent sur l'Algérois.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Pour le constater, rien de plus simple. Il suffirait de sillonner les rues et artères principales d'Alger pour remarquer que les voiries censées évacuer les crues d'eau ne fonctionnent pas. Et



pour cause, un grand nombre de ces voiries sont aujourd'hui bouchées, pour ne pas dire toutes.

Plusieurs routes coupées

Des tronçons de la route nationale 11 (RN 11) et du chemin de wilaya 7 (CW 7) dans la wilaya de Mostaganem ont été fermés suite aux inondations dues aux fortes pluies qui se sont abattues durant ces dernières 24 heures sur la région causant des infiltrations dans plusieurs habitations, ont indiqué mardi les services de la Protection civile.

Les inondations, causées par les pluies qui ont atteint 45 millimètres, selon les services de la météorologie, ont provoqué la fermeture de la RN11 au niveau de la localité de Kharouba à l'Est de la ville de Mostaganem et le CW 7 reliant Mostaganem à Ain Tedèls au niveau de Hai Sidi Othmane dans la commune de

Sayada. Les eaux pluviales se sont infiltrées dans des maisons du village Hachachta Ammour, relevant de la commune de Sour, ont indiqué les services de la Protection civile qui ont enregistré durant la même période plus de 50 interventions. Pour leur part, les services techniques de l'ÉAPC de Mostaganem ont effectué, durant les dernières 24 heures une quarantaine d'interventions pour évacuer les eaux au niveau des quartiers Pépinière, Tijditt, El Arsa, Derb et Plateau.

Les pluies ont été également à l'origine de coupures du courant électrique dans nombre de douars des dairas de Kheireddine et Hassi Mameche et dans la commune côtière de Stidia.

R.N

Même l'autoroute, infrastructure que ne cessent de se vanter les pouvoirs publics, à chaque occasion, n'en a pas échappé. Les crues d'eau qui s'y déversent sont abondantes, entraînant ainsi des files de voitures aussi longues que le trafic routier s'en trouve tout chamboulé. Une situation qui n'arrange personne, faut-il le dire. L'ire des automobilistes se distingue aisément dans de pareilles situations.

Fort heureusement, aucun dégât n'a été

signalé, du moins pour l'instant (mardi). Les autorités, à l'approche de la saison hivernale, sont-elles incapables de se préparer à faire face aux averses de pluie, souvent accompagnées d'orages et de vents violents ? La population, sommes-nous tentés de dire, se contente, à l'instar des municipalités, d'attendre tranquillement que la pluie occasionne des dégâts considérables pour, ensuite, se mettre à polémiquer sur ce qui «devrait» ou encore «devalrait» être fait. Une chose est, cependant, certaine dans ce cas de figure : l'angoisse s'empare et de la population et des autorités quand des dégâts sont occasionnés, à voir des maisons, des immeubles ou encore le vieux bâti s'effondrer. Et puis, sommes-nous forcés de constater, les différents chantiers lancés ici et là, notamment aux Asphodèles, dans la localité de Ben Aknoun ou ailleurs, la pluie tombée remplit la route de boue, rendant la circulation tant des piétons que des véhicules des plus délicates.

Sur les hauteurs d'Alger, notamment dans la localité de Bouzaréah, il est tombé pas moins de 80 mm de pluie, dans la nuit de lundi à mardi. Le bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie (ONM), avertit que «des pluies, parfois, sous forme d'averses orageuses, continueront d'affecter mardi et mercredi plusieurs wilayas du centre du pays». Toujours selon le BMS, «les wilayas concernées sont Tipasa, Alger, Blida, Boumerdès et Tizi-Ouzou où les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 60 mm durant la validité qui court jusqu'à mercredi à 9h».

M. B.

SOUS LA PLUME

Quand il pleut, ça mouille !

PAR SORAYA HAKIM

A chaque trombe d'eau qui tombe, les inondations récurrentes sont le fait et c'est bien connu des avaloirs bouchés. Les employés de la voirie, qui ont tout le temps durant la période d'été, sont employés davantage à arroser les carrés de pelouses aux quatre coins d'Alger. Les pluies qui s'abattent sur Alger ont fait revivre l'angoisse des inondations de Bab El Oued en 2001. L'avenue de l'ALN devient impraticable, par endroits on constate des geysers, sans parler des bouchons occasionnés. L'eau stagne dans les trémies impraticables ; bref, Alger est paralysée. Tension et nervosité alimentent le stress quotidien des Algérois coincés dans leurs véhicules qui arrivent pour la plupart en retard sur le lieu de travail. Le métro généralisé, ce n'est pas encore pour demain. Il faut croire que les autorités concernées n'ont pas bien retenu la leçon de 2001. L'assainissement des avaloirs devrait se faire impérativement à la fin de l'été. Mais non ! A Alger et ailleurs, on n'en voit pas l'utilité et quand on pense à le faire le mal

est déjà fait et pour y remédier les camions de pompage de SEEAL activent tous azimuts. Pourquoi faut-il qu'à chaque averse, les citoyens se tiennent le ventre par peur d'une maison inondée, d'un pan de mur qui s'écroule ou qu'un oued en crue ne les emporte. Un doigt accusateur est pointé en direction des services relevant de

la tutelle des APC. Des APC amnésiques de la tragédie des inondations de 2001 qui ont endeuillé des centaines de familles.

Depuis, les inondations à travers le pays sont des plus meurtrières. Les régions du Sud comme à

Ghardaïa, Biskra El Bayadh ont été durement touchées et ont mis à nu une cascade de problèmes. De plus, les BMS de météo Algérie diffusés sur les ondes des radios nationales qui donnent la quantité chiffrée d'eau passent à la trappe. Que fait-on de la carte nationale des risques des catastrophes naturelles établie depuis 2001 ? Le plan ORSEC, lui, est souvent inscrit au chapitre des reliques. En attendant, à vos bottes et parapluies !

S. H.

ENERGIES RENOUVELABLES

Yousfi plaide pour des investissements à long terme

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, a plaidé mardi à Oran pour des "investissements lourds et à long terme" dans le domaine des énergies renouvelables.

PAR INES AMROUDE

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la "Journée algérienne de l'Énergie", en présence de Pierre



Youcef Yousfi, ministre de l'Énergie.

LE MINISTRE MET FIN AUX RUMEURS «Aucun retrait de compagnies pétrolières étrangères»

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, a démenti, hier, à Oran tout retrait de compagnies pétrolières étrangères de l'Algérie.

"Aucune société étrangère ne va quitter l'Algérie. Vous mélangez tout", a-t-il déclaré à un journaliste qui lui demandait, en marge de l'ouverture de la "Journée énergie sur l'Algérie", de confirmer des informations de presse selon lesquelles des compagnies pétrolières étrangères se sont retiré du marché algérien.

"Bien au contraire, il y a de nouvelles compagnies qui arrivent, et nous travaillons avec une parfaite harmonie", avec les entreprises qui opèrent déjà en Algérie, a affirmé le ministre.

Selon des journaux électroniques, la compagnie britannique "British Gas" s'apprête à quitter l'Algérie fin décembre prochain, après l'échec des négociations avec le groupe Sonatrach sur l'exploitation du bloc gazier Hassi Ba Hamou.

M. Yousfi a inauguré mardi "la Journée de l'Algérie", qui se tient en marge des travaux de l'AG du Conseil mondial de l'énergie (CME), rappelle-t-on.

I. A.

Gadonneix, président du Conseil mondial de l'Énergie, le ministre a estimé que la programmation de tels investissements est considérée comme le moyen idoine pour faire face aux défis d'avenir que représente la consommation énergétique mondiale.

M. Yousfi a précisé que l'investissement dans les domaines de la recherche et du développement technologiques est devenu une nécessité impérieuse pour préserver les intérêts économiques, répondre aux besoins croissants des populations en matière d'énergie et de développement

social et pour préserver également les équilibres climatiques.

De même qu'il a souligné la nécessité de promouvoir le partenariat entre les secteurs public et privé et la coopération internationale dans le domaine du développement des énergies renouvelables.

Le ministre a émis, rapporte l'APS, le souhait de voir le Conseil mondial de l'Énergie (CME) jouer pleinement son rôle dans l'incitation et l'encouragement des investissements lourds et à long terme dans le créneau des énergies renouvelables.

De même qu'il a estimé que le CME doit susciter des débats et des analyses sur les préoccupations de l'heure sur l'évolution des coûts d'accès à l'énergie par les populations dans le contexte de défis et de bouleversements dans lequel évolue le secteur. Evoquant le cas algérien, M. Yousfi a rappelé que l'Etat encourage l'investissement de la part des secteurs aussi bien public que privé, indiquant que l'Algérie prévoit, à l'horizon 2030, un grand apport des énergies renouvelables.

"Notre production énergétique provenant de sources renouvelables atteindra 22.000 mégawatts dont 10.000 seront destinés à l'exportation", a-t-il indiqué.

Le ministre s'est félicité, par ailleurs, de la tenue de ce genre de rencontres, en marge des congrès mondiaux du CME, qui se tiennent toutes les trois années.

Il a considéré que ces rencontres sont des forums de discussions, de débats et d'échanges entre les experts des pays membres sur le développement et les défis du secteur de l'énergie dans le monde.

La "Journée algérienne de l'Énergie", se tient en marge des travaux de l'assemblée exécutive du Conseil mondial de l'Énergie qui se tiennent au centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran.

I. A.

Soutien aux opérateurs nationaux

L'Etat va accompagner les opérateurs nationaux désireux d'investir dans les énergies renouvelables, promet le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi. "Nous encourageons les opérateurs nationaux à investir dans les énergies renouvelables, l'Etat va les accompagner en les aidant dans leurs investissements", a déclaré M. Yousfi à la presse en marge de l'ouverture de "la journée énergie Algérie", organisée à l'occasion de la tenue de l'Assemblée exécutive du Conseil mondial de l'énergie (CME).

Le ministre n'a pas fourni de détails sur les incitations à l'investissement qui seront accordées aux opérateurs nationaux, mais s'est contenté de dire qu'en plus de l'aide à l'investissement, des facilités seront octroyées aux producteurs d'électricité, qui veulent écouler leur production dans le réseau électrique national.

La Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg) a étudié au mois de juin dernier la mise en place d'un mécanisme d'encouragement permettant de rendre rentables des investissements dans le renouvelable qui ne le seraient pas sans incitations financières.

L'Algérie a lancé un ambitieux programme de développement des énergies renouvelables de 22.000 MW qui sera réalisé à l'horizon 2030, dont 10.000 MW pourraient être dédiés à l'exportation sous certaines conditions. "Nous serons certainement en mesure de tenir ces engagements à condition de continuer à investir avec nos partenaires dans l'industrialisation de la filière et le développement du génie local", a soutenu M. Yousfi à l'ouverture des travaux de cette rencontre.

NOUREDINE BOUTERFA, P-DG DE SONELGAZ :

Pour une "consommation responsable" de l'Énergie

Le président du Comité algérien de l'Énergie, Nouredine Bouterfa, a souligné, hier, à Oran la nécessité de mettre en place des programmes appropriés pour aboutir à une "consommation responsable" de l'Énergie.

M. Bouterfa, P-dg du Groupe Sonelgaz, a estimé, dans son allocution prononcée à l'ouverture de la "Journée algérienne de l'Énergie", que l'orientation vers une consommation responsable et rationnelle de l'énergie exige une analyse des évolutions de la production et de la consommation des énergies dans le monde, ainsi que celles des capacités technologiques et des défis à relever dans les domaines climatique et environnemental.

Il a mis également en exergue l'importance d'une coopération internationale pour aboutir à une consommation responsable de l'énergie, rationaliser son exploitation et en assurer un approvisionnement continu et de qualité.

Bouterfa, qui a relevé aussi que l'intégration du secteur de l'énergie est un des volets du développement durable, a rappelé par ailleurs les efforts déployés par

l'Algérie pour rationaliser la consommation énergétique et les performances enregistrées en matière d'approvisionnement des régions éloignées et sahariennes en énergie.

Dans ce contexte, il a rappelé que le taux d'électrification de ces régions a atteint les 98% alors que 50% de ces zones sont alimentées en gaz naturel.

Le même intervenant a également abor-

dé les investissements importants consentis par l'Algérie pour développer le secteur des énergies renouvelables.

"Nous œuvrons à moderniser les moyens et les technologies destinés à développer les énergies renouvelables, à renforcer les connaissances et à valoriser la ressource humaine activant dans ce secteur", a-t-il souligné.

La "Journée algérienne de l'Énergie", se

tient en marge des travaux de l'Assemblée exécutive du Conseil mondial de l'Énergie (CME) qui se tiennent au centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran.

La manifestation s'est déroulée en présence de Youcef Yousfi, ministre de l'Énergie et des Mines et de Pierre Gadonneix, président du Conseil mondial de l'énergie, rappelle-t-on.

I. A.

Vers une convention avec la société Desertec

L'Algérie négocie actuellement la conclusion d'une convention avec la société Desertec qui va fixer les conditions de développement de ce mégaprojet, a déclaré, mardi à Oran, Nouredine Bouterfa.

"Nous sommes en discussion avec la société Desertec pour la mise en place d'une convention qui va fixer les axes d'études communes favorisant l'émergence du renouvelable", a déclaré le P-dg de Sonelgaz, lors d'un point de presse animé conjointement avec Pierre Gadonneix, président du Conseil mondial de l'énergie. M. Bouterfa a précisé que Desertec est un projet de promotion des énergies alternatives, réfutant qu'il soit conçu au départ comme un projet commercial.

"Nous sommes très loin de la conception de Desertec comme étant un projet commercial. Desertec est un projet de promotion et de soutien au développement des énergies renouvelables", a indiqué le dirigeant de Sonelgaz, dont le groupe est chargé par les autorités algériennes de la mise en œuvre du programme des énergies renouvelables.

Ce projet à long terme, nécessitant beaucoup de temps pour être mûr, va aider à trouver des opérateurs qui vont le mettre en œuvre, précise encore M. Bouterfa.

D'un coût total de 400 milliards d'euros, le projet ambitionne de couvrir, à l'orée de 2050, les besoins en électricité du Proche-Orient, et de l'Afrique du Nord ainsi que la fourniture de 15% de la consommation de l'Europe.

Le projet Desertec repose sur le principe que chaque km² de désert reçoit annuellement une énergie solaire équivalent à 1,5 million de barils de pétrole. A l'échelle planétaire, cela équivaldrait à alimenter, à partir de centrales thermiques, tous les pays du monde en Énergie propre et inépuisable.

CAS D'INCOMPATIBILITÉ AVEC LE MANDAT PARLEMENTAIRE

Belaïz : «C'est un choix politique»

Des sénateurs ont critiqué certaines dispositions du projet de loi organique définissant les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire.

PAR KAMAL HAMED

Cela a été, notamment, été le cas s'agissant de l'interdiction de cumul qu'impose ce texte aux praticiens de la santé du secteur privé contrairement à leurs homologues du secteur public.

«Il y a, là, incontestablement deux poids deux mesures», a martelé, hier, le sénateur Mohamed El Oued dans son intervention lors de l'examen par le Conseil de la nation du projet de loi, ajoutant : «Pourquoi cette loi s'applique-t-elle uniquement au secteur privé ? ».

L'intervenant, qui est praticien de la santé dans la région du sud-ouest du pays, a affirmé qu'«en tant que médecin, je suis fermement opposé à cette disposition. Pourquoi fermer les cliniques privées ?». Cette position n'a pas été appréciée par d'autres sénateurs qui ont mis en avant la nécessité de cette mesure interdisant le cumul du mandat parlementaire avec d'autres fonctions. «On ne peut être au four et au moulin», dira Zahia Benarous, en guise de réponse aux remarques de ses pairs de la chambre haute du Parlement, précisant que ce projet de loi «renforce le pacte moral entre le parlementaire et ses électeurs». Cette sénatrice du tiers présidentiel a aussi loué ce projet en ce sens qu'il «lève nombre d'équivoques entourant le mandat parlementaire». En réponse aux interrogations et



Une séance de travail au Sénat.

remarques des sénateurs, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a indiqué que «chaque pays agit en fonction de ses circonstances et si dans certains pays, ils se sont suffi du secteur public, en Algérie, c'est un choix politique». C'est en ces termes que Tayeb Belaïz a répondu aux préoccupations du sénateur praticien de la santé qui s'est élevé contre cette loi qui interdisait le cumul entre le mandat parlementaire et privé. Le ministre a aussi avancé un autre argument plaidant en faveur de cet inter-

dit et qui a bien été pris en compte par le gouvernement. «Le médecin est exposé aux erreurs médicales et s'il en commet, il ne peut être poursuivi en justice parce qu'il dispose de l'immunité parlementaire», dira ainsi Belaïz pour qui, tout compte fait, «il y a un choix à faire entre les deux fonctions si la personne est élue au Parlement et le médecin doit, de notre point de vue, consacrer totalement à sa mission et non de façon partielle». En marge de la séance plénière, Belaïz a refusé

d'évoquer la question de la vacance du poste de président du Conseil constitutionnel indiquant que «cette question relève des prérogatives constitutionnelles du président de la République». Ce dernier, pour rappel, n'a pas encore nommé un président de cette institution alors que le mandat de Boualem Bessaïeh a expiré le 26 septembre dernier. Pour l'ouverture de l'année judiciaire, qui a tardé cette année, Belaïz dira que «cela dépend du calendrier du président de la République». Pour ce qui est du contenu de ce projet de loi, qui sera adopté demain, notons qu'il comprend dix cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire. Il est, ainsi, question de l'exercice d'une activité commerciale, de magistrature ou un autre mandat électif. Ce projet, qui vient en application des dispositions de l'article 103 de la Constitution, exclut les activités provisoires exercées dans un but scientifique, culturel ou humanitaire et les missions relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique. Il est à noter que Tayeb Belaïz a indiqué, s'agissant de la vacance du siège d'un pragmatique, qu'il est favorable à un texte de loi spécifique à cette question. Des sénateurs ont évoqué ce point en mettant l'accent sur la nécessité de réglementer au détail près les conditions et les modalités de mettre fin à la vacance parlementaire. Il en a été de même pour la question du remplacement des parlementaires, morts, démissionnaires ou appelés à d'autres fonctions. Le président du Sénat a interpellé le gouvernement à ce propos.

K. H.

BOUMERDÈS Les habitants de Si-Mustapha réclament la sécurité

La recrudescence de la situation sécuritaire dans la wilaya de Boumerdès, ces derniers temps, a poussé les citoyens à descendre dans la rue dans la localité de Si-Mustapha, pour exiger l'amélioration de la sécurité et dénoncer la dégradation tous azimuts de la sécurité, notamment après l'assassinat d'un citoyen, le samedi dernier, par un groupe terroriste armé. A cela, s'ajoute le corps d'un autre jeune homme enlevé depuis une dizaine de jours, retrouvé mort dans une fosse. Les habitants de ladite localité ont paralysé le trafic, avant-hier vers 17 h, en bloquant la circulation routière au niveau de la RN 12, à l'aide de troncs d'arbre et barricades de fortune, pour dénoncer les actes terroristes et réclamer la sécurité. Les protestataires ont paralysé totalement la ville de Si Mustapha, notamment par la fermeture de l'axe routier la reliant à la commune de Zemmouri au niveau du lieudit El Qaria. Ils ont exigé la présence des autorités de wilaya, notamment le wali pour lui transmettre leurs doléances et souffrances endurées par la dégradation sécuritaire et la multiplication des actes terroristes qui n'ont pas cessé d'endeuiller plusieurs familles. Cette action s'est voulue une protestation de solidarité avec les familles des deux dernières victimes de terrorisme enregistrées en début de semaine. Les manifestants ont exigé «l'installation d'une brigade de la police dans la commune et le renforcement de celle ouverte depuis quelques mois». Cette action de protestation a provoqué d'énormes embouteillages sur la RN 12 durant plusieurs heures. Ce qui a contraint les usagers de la route et les automobilistes à rebrousser chemin ou d'emprunter des raccourcis afin de rejoindre leurs destinations. C'est vers 21h que l'asphyxie de la route s'est dissipée totalement et ce, après que les manifestants eurent mis fin à leur action.

T. O.

DES DIZAINES DE TONNES SONT SAISIES ANNUELLEMENT

Ces produits qui franchissent nos frontières

PAR AHMED BOUARABA

Les retombées de la guerre en Libye et l'insécurité, pendant des mois, en Tunisie, semblent être de plus en plus visibles, sur l'économie du pays, à en croire le bilan de 2011, des activités des unités des gardes frontières de la Gendarmerie nationale. Depuis le début de l'année en cours, plusieurs dizaines de tonnes de denrées alimentaires et autres marchandises, destinées à l'exportation illégale, ont été récupérées par les gendarmes gardes-frontières (GGF). De la semoule, de la farine, du sucre, du lait en poudre, des produits de conserve, des médicaments, des effets vestimentaires et même des produits chimiques, faisant l'objet de contrebande, notamment à l'est du pays, ont été saisis au cours de cette année. Ainsi, plus de 89 tonnes de produits alimentaires ont été saisis durant la période du 1^{er} janvier au 20 novembre 2011. Comparativement à la même période de l'année écoulée, où il a été récupéré une quantité de 58,538 tonnes, une hausse de plus de 31 tonnes a été constatée. D'autres produits alimentaires, à l'image des boîtes de conserve, ont été également récupérés, enregistrant une hausse de 13.155 boîtes par rapport à 2010. Cette année, 16.183 boîtes ont été saisies contre 3.028 l'année passée. Même les œufs ont fait l'objet de la contrebande depuis le déclanchement des événements en Tunisie et en Libye. 24.450 unités ont été saisies durant cette année alors qu'en 2010 aucun cas n'a été

enregistré par les services de sécurité. Outre cela, 10.518 litres d'huile de table ont été saisis, soit une hausse de 10.243 par rapport à l'année écoulée. Il convient de noter que la contrebande des huiles de table a augmenté de 380% comparativement à l'année précédente. En 2010, 275 litres ont été saisis. Outre les produits alimentaires, les médicaments sont également au centre d'intérêt des contrebandiers, vu la demande dans ces deux pays, en premier lieu. La contrebande des médicaments a connu une hausse de 7.591 boîtes. En 2010, 1.209 boîtes ont été saisies contre 8.800 depuis le 1^{er} janvier. Pour ce qui est des effets vestimentaires, 14.480 unités ont été récupérées en 2011, contre 3.138 l'année précédente, soit une hausse de 11.342 unités. Par ailleurs, des produits chimiques ont été saisis au cours de cette période, enregistrant une hausse de 50 kg. En 2010, 50 kg de différents produits chimiques ont été saisis contre 100 kg l'année en cours. La contrebande des cigarettes a également connu une hausse de 1.209 paquets. L'année passée, 1.691 paquets ont été saisis contre 14.480 l'année en cours.

La contrebande du «luxue» en régression

En revanche, l'exportation frauduleuse de certains produits de «luxue» a connu une baisse importante par rapport à l'année passée. Des baisses estimées à 5.638 litres de boissons gazeuses et 144 litres de boissons alcoolisées ont été constatées au cours de cette période.

Rien que pour les boissons gazeuses, 1.195 litres ont été saisis en 2011 contre 6.833 litres l'année écoulée. D'autres baisses ont été également enregistrées pour les articles électroniques et ceux de ménage. Depuis le début de l'année, 381 articles électroniques ont été récupérés contre 5.687 articles en 2011. Pour les articles de ménage, 853 unités ont été récupérées cette année tandis que l'année passée le nombre d'articles saisis a atteint 5.687 unités. Autre produit de «luxue» : le cheptel. Une baisse de 580 têtes a été constatée en 2011, où il a été enregistré 664 têtes contre 1.244 l'année passée. La contrebande de bêtes de somme a aussi connu une baisse de 104 cas. L'année passée, 1.288 têtes faisant l'objet de contrebande ont été récupérées contre 1.184 en 2011. En outre, la contrebande du carburant a également baissé en 2011 : 183.530 litres. Depuis le début de l'année, 1.563.537 litres de carburant ont été saisis contre 1.747.067 litres en 2010. Notons, également, qu'aucun cas de contrebande de corail n'a été enregistré durant cette période alors que l'année passée, 13,300 kg ont été saisis. C'est dire que si les récupérations se calculent par des dizaines de tonnes, le chiffre noir représentant le total des produits acheminés de l'Algérie vers d'autres pays, lui, représenterait le triple des quantités saisies. Un phénomène qui porte un sévère coup à l'économie nationale, malgré la vigilance des services de sécurité.

A. B.

DIKTAT DES TRANSPORTEURS À ALGER

Descendez et prenez l'autre bus !

PAR LARBI GRAÏNE

Il est une pratique qui commence à s'installer chez les transporteurs privés de voyageurs assurant les liaisons Alger-Bab-Ez-Zouar-Reghaïa-Boumerdès. C'est celle qui consiste, en cours de trajet, à demander aux voyageurs de changer de véhicule pour cause de panne. C'est le genre de chose qui n'agré à personne, surtout en temps de froid et de pluie. Quand la panne est constatée par les voyageurs eux-mêmes, (le moteur cale, par exemple), on a des réactions quelque peu empreintes de compréhension même si on ne peut s'empêcher de faire part de son mécontentement. Sachant qu'on n'a pas le choix, on quitte avec regret sa place quand on a eu la chance d'en avoir trouvé une. En pareil cas, le receveur se débrouille pour «caser» ses passagers dans le bus d'un autre transporteur allant dans la même direction. Les passagers vont, donc, poursuivre leur trajet à bord d'un autre bus

dont ils ne sont pas tenus de payer leur place. On ne sait pas si cette «transaction» est le résultat d'un «deal» entre les transporteurs, ou si elle est consacrée dans la loi, car il ne nous a jamais été donné de voir l'opération de remboursement entre les deux transporteurs. Mais cette circonstance (tomber en panne), qui devait être une exception, a dû donner des idées à des transporteurs indécents. Ces derniers pour n'importe quel prétexte, n'hésitent pas à liquider leurs clients en cours de route s'avisant que le plus important est de leur garantir un transport de rechange. Ces transporteurs après s'être ainsi débarrassés des gens qu'ils transportaient font généralement demi-tour. Ce qui, parfois, laisse supposer qu'ils ont pu trouver ce stratagème pour échapper à un embouteillage inextricable. Des arguments comme «on est navrés ; on doit faire le plein de carburant» sont monnaie courante. Pas plus tard qu'avant-hier, un transporteur venant de l'est d'Alger a lâché ses clients au niveau du Caroubier au

motif que «ses enfants l'attendent à l'école». Face à de tels arguments, on est tout simplement hors de ses gonds. Les passagers ont beau protester, on obtient des réponses du genre «Ouallah tssemhoulna» (Au nom de Dieu, excusez-nous), le transporteur estimant qu'il peut être, ainsi, compris rien qu'en présentant ce genre d'excuses. «Qrib ntehenaw men koum» (Bientôt, on va en finir avec vous !), lance un voyageur, dépit. (Allusion à la mise en service du second tronçon du tramway). Il va sans dire que ces messieurs qui se sont vu confier par les autorités des licences pour assurer cette mission de service public, n'ont aucune idée sur la chose considérée. Cette pratique, outre qu'elle prouve l'absence de formation chez nos transporteurs, atteste tout simplement de l'absence de civisme. Il ne faut, donc, pas s'étonner du fait que notre pays figure au hit-parade des accidents de la route.

L. G.

LE CEMEC RÉUNI À BAMAKO INTERPELLÉ PAR DE NOUVEAUX DÉFIS

Gaïd Salah plaide pour une coopération plus étroite

Les chefs d'état-major des armées de l'Algérie, du Mali, du Niger et de la Mauritanie regroupés au sein du Conseil des chefs d'états-majors des pays membres du Comité d'état-major opérationnel conjoint (Cemoc), se sont réunis lundi dernier à Bamako, au moment où les inquiétudes grandissent sur les conséquences dans la région du conflit qui vient de s'achever en Libye.

PAR SADEK BELHOCINE

La sous-région est plus que jamais confrontée à de sérieux défis de sécurité qui se traduisent notamment par la prolifération accrue des armes de tous calibres, suite à la crise libyenne. Au cours de cette réunion, la Mauritanie devrait être désignée pour prendre la tête du Comité d'état-major opérationnel conjoint (Cemoc) regroupant les états-majors militaires des quatre pays, jusqu'alors présidé par le Mali, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major de l'Armée populaire nationale, a mis l'accent, lors de son intervention, sur la nécessité de « redoubler » d'efforts dans la sous-région pour combattre le terrorisme, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Créé en avril 2010, le Cemoc se réunit tous les six mois pour étudier les moyens de mieux lutter contre les activités des trafiquants transfrontaliers et



d'Aqmi dans le Sahel. Mais, depuis sa création, le Cemoc n'a toujours pas mené d'actions conjointes, à cause de divergences de vues concernant la lutte contre la branche maghrébine d'Al-Qaïda qui multiplie ses activités dans la région. Dans ce cadre, le chef d'état-major de l'ANP préconise de « redoubler d'efforts à travers une coopération plus étroite au sein du Comité d'état-major opérationnel conjoint ».

L'objectif étant, a expliqué Salah Gaïd, de « juguler tout risque et facteurs d'insécurité et poursuivre notre dynamique à l'effet d'éradiquer le terrorisme et ses connexions ». Le haut gradé de l'ANP exprime sa « satisfaction » de la posi-

tion ferme adoptée pour prendre en charge les problèmes sécuritaires de la sous-région « loin de toute forme d'ingérence quels que soient ses raisons et ses prétextes ».

La communauté internationale est convaincue, dira le patron de l'Armée Nationale Populaire, qu'il appartient aux « seuls pays du champ de répondre aux exigences de la lutte contre le terrorisme dans une vision commune », rappelant dans ce contexte que « cette appropriation par nos Etats respectifs des questions sécuritaires de la sous-région et leur engagement résolu dans la lutte, sans concession, contre le terrorisme a été formellement

reconnue par les partenaires extra-régionaux, lors de la Conférence d'Alger, tenue les 7 et 8 septembre 2011, dès lors où notre stratégie a été longuement saluée par ces mêmes partenaires ». Pour le général de corps d'armée Gaïd Salah, l'efficacité de la stratégie de lutte contre le terrorisme a démontré la capacité de la sous-région à prendre en charge, par elle-même et « sans ingérence étrangère », les problèmes sécuritaires et les résoudre dans un cadre de coopération et de concertation franche et objective, réitérant dans son allocution de clôture sa « conviction » et sa « confiance » en les capacités du Comité d'état-major opérationnel conjoint d'assumer pleinement ses engagements, au niveau régional et interna-

tional, en mobilisant les forces et les moyens nécessaires pour faire face à la menace terroriste ».

Le chef d'état-major de l'ANP séjourne depuis dimanche à Bamako pour assister à la passation de la présidence du Conseil des chefs d'états-majors des pays membres du Cemoc (Algérie, Mali, Niger et Mauritanie) entre le chef d'état-major général des armées maliennes et le chef d'état-major mauritanien. Par ailleurs, les chefs d'état-major des pays des membres du Cemoc ont été reçus, en audience, par le président de la République du Mali, Amadou Toumani Touré. **S. B.**

DAMAS TOURNE LE DOS AU PLAN DE LA LIGUE ARABE

Assad acculé dans ses derniers «rugissements»

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le régime de Bachar Al-Assad, en Syrie, est en passe de subir un sort similaire à celui de Kadhafi en Libye. L'intransigeance de Damas à souscrire au plan de la Ligue arabe de sortie de crise et la poursuite de la répression meurtrière des manifestations de l'opposition augurent de la chute éminente du régime d'El-Assad. Ce dernier a rappelé récemment, dans une interview à un journal étranger, qu'il ne « s'inclinera pas » devant les pressions de la communauté internationale, en guise de rejet de toute solution visant à le détrôner.

Alger et Ryadh viennent de réitérer « l'offre » de la Ligue arabe pour mettre fin au conflit syrien par une solution pacifique. « C'est, en tout cas, l'effort que nous fournissons au niveau de la Ligue arabe qui nous permet, a-t-il dit, de former l'espoir que les autorités syriennes puissent répondre de manière positive aux propositions de la Ligue arabe afin que nous puissions, avec les autorités syriennes, retrouver le chemin de la paix civile et du dialogue au niveau de ce pays », a indiqué le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, lors d'une conférence conjointe avec son homologue tchèque à Prague.

De son côté, l'Arabie saoudite exige de Damas de « tenir pleinement ses engagements » envers la Ligue arabe, appelant de la même à protéger les civils et d'arrêter l'effusion de sang et les violences qui ont

fait plus de 3.500 morts depuis le début du conflit, selon les statistiques des Nations unies. La Turquie, elle, hausse le ton et demande carrément le départ de Bachar Al-Assad. Le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, a exhorté, hier, le président syrien à quitter le pouvoir afin de « prévenir davantage d'effusion de sang » dans le pays. « Pour le salut de ton peuple, de ton pays et de la région, quitte désor-

mais le pouvoir », a-t-il déclaré au Parlement devant le groupe parlementaire de son Parti de la justice et du développement. L'Observatoire syrien des droits de l'homme a annoncé la mort d'un enfant et de deux adolescents dans la province de Homs dans le centre de la Syrie. Selon l'ONG, ces derniers ont été tués par des balles tirées d'un point de contrôle de l'armée et des forces de sécurité.

EGYPTE

Les Frères musulmans aux aguets

L'Egypte replonge dans les violences à quelques jours seulement des élections cruciales qui détermineront l'avenir du pays. Des morts et des blessés dans des affrontements très violents entre les forces antiémeutes et les jeunes manifestants de la Révolution du mouvement du 6 avril. Ils réclament, également, l'organisation d'un scrutin présidentiel en avril 2012 au plus tard, et une restructuration totale du ministère de l'Intérieur.

Cet appel intervient après trois jours d'affrontements violents entre forces de sécurité et manifestants au Caire et dans d'autres villes du pays, provoquant la mort de 26 personnes, la quasi-totalité ayant péri au Caire, selon un dernier bilan officiel. Ce deuxième souffle de la révolution égyptienne, demandant cette fois-ci le retrait des militaires du pouvoir, représen-

te une occasion inouïe pour les Frères musulmans qui montent, d'ailleurs, au créneau. Ils devaient prendre, en effet, part hier à une réunion d'urgence convoquée par le Conseil suprême des forces armées (CSFA), dans une tentative de contenir la colère des manifestants et trouver une solution pacifique. « Nous sommes pour le droit de manifester mais la situation actuelle est tendue et nous voulons la surmonter », a affirmé Saâd al-Katany, secrétaire général du Parti de la liberté et de la justice issu de la confrérie des Frères musulmans. L'armée a renouvelé, de son côté, son engagement de remettre le pouvoir à une autorité civile choisie démocratiquement, une fois un président élu, sans toutefois préciser de date.

Devant l'aggravation de la situation, la communauté internationale a adressé un appel fort pour que les violences cessent

C'est dire que l'étau se resserme autour d'Al-Assad, acculé par la communauté internationale. En attendant la prochaine réunion de la Ligue arabe pour discuter, justement, de la réaction du régime syrien en place, à défaut de quoi Al-Assad sera totalement isolé, laissant place à des scénarii imprévisibles.

M. C.

sur le terrain. S'exprimant pour la première fois sur ces événements, la Ligue arabe, qui, a appelé au calme, exhortant les acteurs politiques à travailler au « changement démocratique ». La chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, et Ban Ki-moon, le secrétaire général de l'Onu, ont appelé au « respect des droits de l'homme ». Paris, Londres, Rome et Berlin ont fait part de leur préoccupation, tandis que les Etats-Unis, « profondément inquiets », ont appelé « à la retenue ». Le moins que l'on puisse dire est que la situation n'est guère rassurante. Si les militaires semblent difficiles à détrôner, le péril vert guette la moindre brèche pour accaparer le pouvoir en Egypte, confirmant de la sorte la tendance islamiste des révolutions arabes.

M. C.

L'EXPÉRIENCE AGRICOLE MAROCAINE EXPOSÉE AUX ALGÉRIENS

Vers des échanges fructueux entre les deux pays

Le ministre marocain de l'Agriculture et de la Pêche maritime, Aziz Akhannouch, et plus de 150 hommes d'affaires et investisseurs du royaume chérifien ont pris part, à la Safex, à la rencontre avec les responsables algériens du secteur de l'Agriculture et du Développement rural.

PAR AMAR AOUIMER

L'objectif essentiel consiste à donner un aperçu détaillé des opportunités d'investissement, en Algérie, alors que la partie marocaine a présenté son expérience en matière de production et de valorisation agricole.

Ainsi, le secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Sid Ahmed Ferroukhi, a insisté sur la nécessité de concrétiser rapidement la politique du renouveau agricole et rural (PRAR) en Algérie en mettant, notamment, l'accent sur la sécurité alimentaire, devenue le cheval de bataille des pouvoirs publics, depuis quelques années.

«L'important est d'assurer la sécurité alimentaire du pays, car nos ressources sont limitées et nous sommes vulnérables aux changements climatiques et aux effets de la croissance démographique. Aussi, les ressources en eau sont utilisées à 70% pour le secteur agricole et l'irrigation localisée» a-t-il affirmé.

En outre, plus de 1 million d'hectares de surfaces agricoles sont irrigués en Algérie contre 6,6% au Maroc. En effet,



Aziz Akhannouch

500.000 hectares sont irrigués localement et, aujourd'hui, nous sentons les variations et les changements climatiques qui nous incitent à irriguer encore plus de 200.000 hectares. Pour les responsables algériens en charge de l'agriculture, il est impérieux d'accélérer la PRAR et extrapoler le capital expérience de l'agriculture marocaine, car la politique de renouveau agricole est stratégique, et depuis la conférence de Biskra, elle est devenue un élément important et fondamental dans la mise en place de cette stratégie, en ce sens qu'elle développe le levier des investissements agricoles.

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural agit dans le sens de la déclaration du président de la République à Biskra, selon M. Ferroukhi,

où il est question de mobiliser 200 milliards DA par an pour le développement et la promotion de l'agriculture. En fait, la PRAR prône une économie agricole représentant un poids économique, social et environnemental important et stratégique pour le pays. Cela représente pas moins de 10% du PIB, 15% PIB hors hydrocarbures (plus de 20 PIB secteurs des biens et services productifs), et 20% de la population sont occupés et une part importante des ressources naturelles biologiques et génétiques valorisées et protégées par le secteur. En Algérie, les actions à mener tendent à renforcer les capacités productives en améliorant les intrants pour les changements, concrétiser les mesures du cadre incitatif aux investissements productifs de richesses et

de biens et des programmes transverses. Il s'agit, également, de donner une bonne visibilité aux opérateurs économiques en facilitant l'accès au foncier, en optimisant le savoir-faire et en encourageant la PRAR et les professionnels sans aucune exclusion, notamment en aidant 1,1 million de ménages et l'investissement des jeunes promoteurs de projets agricoles, soit plus de 200.000 agriculteurs et 800.000 agriculteurs.

En tant que pays invité d'honneur au salon Agroexpo 2011, le Maroc se dote d'un pavillon pour une trentaine d'exposants et d'entreprises spécialisées alors que le forum algéro-marocain inhérent à la présentation des stratégies agricoles mises en place par les deux pays, en l'occurrence la PRAR et le Plan vert pour le Maroc a permis, hier, un fructueux échange d'expériences en matière agricole et développement rural.

Deuxième exportateur mondial d'agrumes et de primeurs avec des ressources en devises de 2,5 milliards dollars par an, le Maroc produit notamment des tomates, des céréales, de l'huile d'olive et des poivrons...
A. A.

FORUM AGRICOLE ALGÉRIE-MAROC

Des exportations estimées à 8 milliards de dollars en 2020



Photo APS

Le Plan vert marocain a réellement porté ses fruits et augure des perspectives prometteuses en matière d'exportation. M Hajaji Ahmed, directeur général de l'Agence marocaine pour le développement agricole a présenté, hier, à la salle des conférences de la Safex, l'expérience marocaine sur l'agriculture, «Plan Maroc vert», dans le cadre du forum Algérie-Maroc, organisé en marge du Salon international des travaux publics (SITP) dont le Maroc est l'invité d'honneur. «Le Maroc enregistre aujourd'hui 1,5 million d'opérateurs économiques agricoles qui activent essentiellement dans la céréaliculture avec 60% et les cultures

marâchères avec 13%», a-t-il souligné, en mettant l'accent sur le développement du cheptel avec 7 millions de têtes ainsi que la mobilisation de 7 milliards de m3 d'eau pour l'irrigation des terres agricoles.

«L'agriculture occupe une place de choix au Maroc dans le cadre du développement national avec un taux de 13% du produit intérieur brut», a-t-il ajouté. Selon lui, l'agriculture constitue le premier employeur au Maroc avec 4 millions d'agriculteurs actifs, soit 45% de la population active et plus de 80% des Marocains vivent de revenus agricoles.

Le «Plan Maroc vert» recèle, néanmoins, dira M Hajaji, des contraintes liées

à l'accès au foncier et morcellement des terres, «70% des exploitations marocaines ne dépassent pas les 5 hectares», a-t-il précisé. Outre la contrainte naturelle de la sécheresse, il y a aussi, dit-il, celle liée au manque d'affiliation des agriculteurs marocains dans les associations et autres coopératives. «Il y a à peine 5% exploitants qui adhèrent à des organisations agricoles», fait-il remarquer.

Il y a, en outre, la question des investissements qui sont, dit-il, très faibles dans le secteur agricole selon la règle 30% par l'Etat et 70% par l'investisseur. Le directeur de l'Agence marocaine pour le développement agricole a insisté aussi sur les 5 atouts de l'agriculture marocaine. «Nous avons des atouts qui sont importants. Il s'agit du marché national qui est porteur, la proximité du marché européen en termes d'exportation et la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée ainsi que de grandes écoles d'agronomie qui forment 700 ingénieurs agronomes chaque année», a-t-il expliqué.

Le conférencier a passé en revue les objectifs du plan marocain élaboré en 2008 en vue de doubler le PIB estimé à 10 milliards de dollars pour l'année 2010. Le secteur agricole qui procure, aujourd'hui, au Maroc 2 milliards de dollars dans le cadre des exportations va grimper, dit-il, à 8 milliards de dollars en 2020.

Le Maroc arrive à produire en céréaliculture 53 millions de quintaux sur une superficie estimée à 5,3 millions d'hectares.
A. A.

ALORS QUE LES TENSIONS PERSISTENT

Les Bourses européennes en hausse

Les Bourses européennes ont repris leurs souffles, hier matin, après une forte baisse la veille dans un contexte de tensions persistantes à cause du marché de la dette, où les taux auxquels les Etats doivent emprunter enchaînent les records. La Bourse de Paris a, ainsi, ouvert sur une progression de 1,05%, celle de Londres de 0,58% et celle de Francfort de 0,76%. Peu après l'ouverture Madrid gagnait 0,51% et Milan 0,65%. Après un fort recul à Wall Street, lundi, Tokyo a touché son plus bas en séance depuis le 15 mars, mais grâce à des achats à bon compte, a finalement terminé sur une baisse modérée de 0,40%. «Des chasses aux bonnes affaires pourraient permettre également de redresser quelque peu la situation sur les places européennes», prévoient les experts, qui ajoutent que «la fin de la spirale baissière n'est pas en vue». Les difficultés des Etats-Unis après l'échec d'un accord bi-partite pour réduire leur colossale dette, sont venues s'ajouter à celles déjà générées par la crise de la dette en Europe pour les investisseurs. Les menaces qui pèsent sur le «triple A» de la France continuent à s'accroître après un nouvel avertissement de l'agence Moody's tandis que l'Italie et l'Espagne, malgré la mise en place de nouveaux gouvernements, peinent à rassurer les marchés. Les investisseurs devraient surveiller, mardi, la 2e estimation de la croissance américaine pour le 3e trimestre qui doit être annoncée en milieu de journée. L'émission de bons du Trésor à 3 et 6 mois de l'Espagne ainsi qu'un discours de la chancelière allemande, Angela Merkel, vraiment épargné sur le marché. Selon les experts «les problèmes de dettes souveraines en Italie et en Espagne resteront certainement une préoccupation majeure du marché des changes».

R. E.

MEDEA

Regroupement de nageurs sauveteurs

Un regroupement régional de nageurs sauveteurs de la Protection civile a débuté, dimanche dernier, à Sidi-Naâmane, est de Médéa, dans le cadre d'un stage de perfectionnement accéléré dans les techniques de sauvetage aquatique, organisé au niveau du barrage de Ladrat.

Une vingtaine de nageurs sauveteurs, issus des unités de la Protection civile de Constantine, El-Tarf, Chlef, Médéa, Relizane, Béjaïa, Tissemsilt et Tipasa, prennent part à ce regroupement régional qui s'étale jusqu'à aujourd'hui, sous l'encadrement de plongeurs sauveteurs professionnels des wilayas côtières de Tipasa, Jijel et Béjaïa, mais également de secouristes aquatiques confirmés venus de Tiaret et de Aïn-Defla.

Parmi les objectifs de ce stage de perfectionnement, figure la formation de ces futurs sauveteurs en surface sur les techniques de secourisme en milieu aquatique, en l'occurrence au niveau des barrages, des retenues collinaires et lacs où les cas de noyade sont de plus en plus nombreux. Il vise également à leur apprendre à identifier les risques et les dangers durant les différentes phases de l'intervention, ont indiqué les organisateurs.

Il est question, aussi, de tester les aptitudes physiques et mentales des stagiaires et leurs capacités à s'adapter avec les situations d'urgence auxquelles ils feront face, plus tard, à travers l'organisation d'exercices de simulation de sauvetage pour mesurer le degré d'assimilation de ces stagiaires et leurs maîtrise des connaissances acquises auparavant.

KHENCHELA

Création de micro-entreprises artisanales

Plus de 3.000 dossiers de postulants à des crédits bancaires pour la création de micro-entreprises artisanales ont été déposés auprès de l'antenne de Khenchela de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), selon les responsables de cette structure.

Selon ces derniers, rencontrés lors de la manifestation "portes ouvertes" sur l'artisanat, à la maison de la culture Ali-Souaï, les postulants à ces crédits, dont de nombreuses femmes au foyer résidant en zones rurales, sont tous porteurs de certificats les qualifiant à l'exercice de divers métiers artisanaux.

Il a été souligné, au cours de cette manifestation qui réunit une cinquantaine d'artisans bijoutiers, tisserands, coiffeurs et autres pâtisseries, que pas moins de 2.124 artisans sont recensés dans cette wilaya par la Chambre de l'artisanat et des métiers.

Selon son directeur, la chambre a prévu de lancer, dès l'année prochaine, des cycles de formation au profit des artisans, avec le concours pédagogique des établissements de formation professionnelle.

APS

CONSTANTINE, EXPROPRIÉS DU QUARTIER EX-BARDO

Enveloppe financière pour les indemnisations en suspens

Afin de permettre la régularisation des indemnisations en suspens des expropriés du quartier Rahmani-Achour (ex-Bardo), la wilaya de Constantine vient de bénéficier d'une "enveloppe consécutive", a indiqué la wilaya

PAR BOUZIANE MEHDI

Il y a plus de 2 ans, l'évacuation d'une partie importante de ce pittoresque quartier, dans la perspective de son réaménagement, avait donné lieu à la démolition de plusieurs dizaines de constructions individuelles et d'un nombre important de commerces privés.

Les personnes possédant toutes les pièces officielles prouvant la propriété des constructions qu'elles occupaient avaient été déjà indemnisées et bénéficié de logements neufs à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, a également rappelé la wilaya à l'APS.

Quant aux dossiers "litigieux", manquant de documents essentiels prouvant la propriété, ils avaient été "mis en suspens", a précisé la wilaya. Chargée de l'étude des doléances des propriétaires s'estimant lésés, une commission a été mise en place, il y a quelques mois, pour tenter de trouver un consensus "juste et équitable" à cette affaire. Les travaux de cette commission se sont soldés par l'établisse-



ment d'une nouvelle liste où figurent une trentaine de bénéficiaires ouvrant droit à une indemnisation financière, a affirmé la wilaya à l'APS, précisant que le coût des indemnisations a été fixé par des experts financiers.

Le versement des indemnités aura lieu "incessamment", aussitôt après l'accomplissement de toutes les procédures administratives et juridiques d'usage. Par ailleurs, une commission d'enquête chargée du recensement des familles qui occu-

paient des habitations précaires dans ce même quartier, et qui n'ont pas été relogées, a été installée par les autorités locales et devra prochainement présenter son rapport, a également indiqué la même wilaya. La wilaya affirme que les familles qui seront recensées par cette commission seront "réhabilitées dans leur droit" et bénéficieront de logement dans le cadre d'une opération spéciale de relogement qui leur sera consacrée.

B. M.

JIJEL, SALON NATIONAL DU CUIR

18 wilayas présentes à la 3^e édition

Une centaine d'artisans venus de plusieurs wilayas du pays participent, depuis jeudi à Jijel, au Salon national du cuir, organisé annuellement par la Chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers.

Pour cette 3^e édition, organisée au musée Kotama, dans le centre de la ville, 18 wilayas sur les 25 prévues ont délégué la "fine fleur" de leurs artisans et maroquins pour participer à cette manifestation destinée à mettre en valeur un produit

noble utilisé pour une multitude d'usages depuis la nuit des temps. La cérémonie d'ouverture a été présidée par les autorités locales qui ont visité les stands des artisans, achalandés de divers produits en cuir "fait main", reflétant le savoir-faire ancestral, transmis de génération en génération. Selon le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers, la participation à ce salon est en hausse comparativement aux précédentes éditions, avec respectivement 51 participants en 2009, 60 en 2010 et 90

pour cette année. Dans la wilaya de Jijel, le travail du cuir occupe une partie importante de la population, notamment des jeunes de la commune de Sidi Abdelaziz qui excellent dans la fabrication de divers articles de cuir qui trouvent facilement preneur sur le marché national, ont indiqué les organisateurs de la manifestation. Selon la Chambre locale de l'artisanat et des métiers, leur nombre est passé de 91 en 2009 à 114 en 2011. En plus des stands des artisans, les agences locales de l'ANSEJ et de l'ANGEM, "alliés" de ces jeunes artisans, y sont représentées par des bureaux d'information. La directrice locale de l'agence de gestion des microcrédits, Sonia Laïssaoui, a rappelé, de son côté, qu'une vingtaine d'artisans activant dans le secteur du cuir ont bénéficié de crédits variant entre 30.000 et 100.000 dinars pour l'achat de matières premières. Le programme arrêté pour cette manifestation qui s'est poursuivie jusqu'à lundi dernier, a organisé une journée d'étude consacrée au travail du cuir, avec la participation des représentants de l'administration fiscale et de la CASNOS (caisse de sécurité sociale des non-salariés), destinée à mettre en relief les possibilités de promouvoir ce créneau artisanal. La clôture de ce salon a donné lieu à la remise de diplômes aux meilleurs stands et aux artisans ayant réalisé les meilleurs produits en cuir.

APS

CONSTRUCTIONS ILLICITES À TIZI-OUZOU

Un problème épineux

Les responsables de la direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Tizi-Ouzou estiment que le nombre de constructions illicites s'élève à 20.000. Un chiffre qui est loin de refléter la réalité, répliquent les élus. L'occasion de ces échanges de chiffres est une journée d'étude abritée au siège de la wilaya de Tizi-Ouzou.

PAR LOUNES BOUGACI

La présence des maires de plusieurs communes a permis d'avoir le son de cloche de la réalité du terrain. Mais pour obtenir des statistiques exactes, encore faudrait-il que les citoyens se manifestent en se rapprochant des sièges des Assemblées populaires communales.

Des lois ont été pourtant mises sur pied dans la perspective de la prise en charge de cet aspect du problème. Mais c'est plutôt sa mise en œuvre qui reste problématique. Lors de son intervention, le directeur de l'urbanisme et de la construction n'a pas caché l'existence d'un grand retard dans le traitement des dossiers inhérents aux constructions illicites. Pourtant, des délais existent pour ce faire. C'est d'ailleurs ce responsable qui a avancé le chiffre de 20.000 constructions illicites sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou. Un chiffre largement contesté par le président de l'Assemblée populaire de wilaya qui est allé jusqu'à dire que près de la moitié des constructions existant dans la wilaya sont illicites. D'autres élus locaux ont conforté la thèse avancée par le président de l'APW. La loi de mise en conformité des constructions illicites N° 08-15 a été mise en place



le 20 juillet 2008 mais jusqu'à aujourd'hui, peu de chemin a été parcouru pour sa mise en application. Le directeur de la DUC a révélé à ce propos que seuls 1.400 ont été reçus et pris en charge au niveau de ses bureaux contre moins de mille au niveau des vingt et une daïras que compte la wilaya de Tizi-Ouzou.

Le même responsable impute le retard dans la mise en œuvre de la loi citée plus haut au fait que les textes de son application ont mis du temps pour leur parvenir. De même que le nombre de dossiers réceptionnés est relativement faible. Par voie de conséquence, peu d'espoir existe quant à une éventuelle régularisation de toutes les situations dans les cinq années à venir conformément aux délais impartis par la même loi. Tous les élus ayant eu à intervenir au cours de cette journée d'étude ont reconnu la complexité de ce dossier et les difficultés qu'il impose pour qu'il soit pris en charge. Le citoyen doit d'abord déposer son dossier au niveau de l'APC, laquelle se chargera de le transmettre soit aux daïras soit à la DUC de la wilaya. Les

citoyens ne manifestent pas d'engouement à l'égard de cette opération qui, du reste, n'a pas bénéficié d'une bonne publicité pour qu'elle puisse parvenir aux oreilles des concernés. Les élus, notamment les maires, ont pour leur part déploré les lenteurs dans les traitements des dossiers au niveau des daïras. A Larbâa Nath Irathen, sur 193 dossiers déposés au niveau de la commission de daïra, seulement un seul a été traité. Et le même constat est pratiquement valable pour le reste des soixante-sept communes. La loi en question ne concerne pas uniquement les constructions appartenant à des particuliers mais aussi les immeubles étatiques à l'instar des écoles, des sièges des maries et autres administrations. Quant au premier magistrat de la wilaya, il a plaidé pour l'identification de tous les obstacles qui empêchent l'exécution de cette loi d'avancer. Une fois ce travail effectué, il faut passer à l'éradication des constructions illicites, qu'elles soient du domaine privé ou public, a ordonné le wali.

L. B.

ANSEJ

L'ouverture de plusieurs annexes envisagée



L'affluence quotidiennement sur le siège de l'Agence nationale pour l'emploi de jeunes (Ansej), située au centre-ville de Tizi-Ouzou, occasionne beaucoup de désagréments à ses usagers. Chaque jour, des centaines de jeunes hommes et de jeunes filles se présentent à

ces bureaux sis au niveau de l'immeuble des anciennes galeries de Tizi-Ouzou.

Compte tenu de cet afflux important, la situation est très souvent ingérable. C'est ce qui a sans doute poussé les responsables de l'ANSEJ de la wilaya de Tizi-Ouzou à penser au lancement de plusieurs annexes au

niveau de certaines villes importantes de la région afin d'alléger la pression sur le siège central. Ainsi, c'est la ville de Drâa El-Mizan, située à 45 kilomètres au sud du chef-lieu de wilaya, qui a été la première à bénéficier de l'ouverture de cette anten-

ne. La cérémonie d'inauguration a d'ailleurs eu lieu en présence des autorités locales qui se sont réjouies de cette nouvelle réalisation qui permettrait aux jeunes de la région d'éviter une navette de plus de cent kilomètres pour des histoires de documents administratifs. Les autorités locales, en collaboration avec la direction de l'Ansej de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont travaillé de concert pour permettre la concrétisation, en des délais rapides, de cette infrastructure. Le directeur de l'Ansej a, par ailleurs, annoncé qu'après Drâa El-Mizan, ce sera bientôt le tour des localités de Aïn El-Hammam et d'Azazga d'avoir droit à leurs propres agences locales. La réalisation de ces antennes permettra un traitement au niveau local de tous les dossiers ce qui ne sera pas sans réduire, de manière considérable, les délais pour l'obtention des réponses.

Depuis janvier 2011, l'Ansej de la wilaya de Tizi-Ouzou a satisfait pas moins de 1.200 dossiers. Ce qui a engendré la création de plus d'un millier d'emplois dans plusieurs secteurs.

L. B.

BOGHNI

Fin de la grève à l'hôpital

Après une grève qui a duré plusieurs jours, l'hôpital de Boghni a enfin renoué avec le travail après qu'un consensus eut été trouvé entre les syndicats et l'administration concernant la prise en charge de leurs revendications. Pour rappel, c'est suite à l'appel des syndicats SAP et SNPSP qu'une grève illimitée a été déclenchée au niveau du secteur de la santé de la région de Boghni. Ce qui n'a pas été sans pénaliser les citoyens, notamment les malades et leurs familles. Mais de leur côté, les syndicats n'ont pas trouvé un autre moyen pour se faire entendre en dehors du débrayage. Plus d'un problème a été soulevé par les contestataires à l'instar de celui de l'insécurité qui règne presque en permanence au niveau des urgences médicochirurgicales de l'EPSP de Boghni, particulièrement la nuit. Les concernés ont aussi revendiqué l'approvisionnement du laboratoire en matière de matériel et de réactifs. Sur le plan socioprofessionnel, il a été exigé le paiement des arriérés de salaires ainsi que le versement des rappels de ces deux dernières années.

BOUDJIMA

La crèche communale enfin ouverte

Après plusieurs années de retard, la crèche communale de Boudjima a enfin ouvert ses portes aux enfants. Situé à proximité de l'école primaire Bailèche-Mohamed Ahmed, cette crèche offre plusieurs avantages aux enfants qui la fréquentent, notamment en matière de commodités. En effet, toutes les conditions ont été garanties par l'APC qui a réalisé le projet afin d'assurer une meilleure prise en charge pour les enfants. La crèche en question, telle qu'elle a été conçue, répond à toutes les normes en la matière, notamment avec l'existence d'issues de secours, d'une grande cour pour les jeux ainsi que d'autres espaces. C'est ce qui explique d'ailleurs le rush qui a été enregistré sur cette crèche dès son ouverture. Les parents doivent, en revanche, déboursier 4.000 DA par mois mais il y a lieu de souligner que la prise en charge des enfants est totale, y compris le repas de midi et les goûters. Des parents ont opté pour cette crèche même concernant ceux qui habitent dans des villages autres que ceux de Boudjima et ce, à cause des avantages qu'elle offre. Ainsi, la crèche communale de Boudjima est fréquentée également par des enfants des villages Isseradjén, Agouni Oufekous, Tarihand, Afir, etc. A noter que plusieurs autres crèches privées existent depuis des années dans la même commune et c'est là la première crèche étatique à entrer en service dans la région.

TIZI-OUZOU

Clôture du Salon du livre

Après six jours d'activités intenses, le rideau est tombé hier mardi sur la quatrième édition du Salon Djurdjura du livre. Ce dernier a été abrité au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou et a été un hommage à deux écrivains de la région. L'un décédé, à savoir Tahar Oussedik et le deuxième est Chabane Ouahioune, âgé de 89 ans et qui est en ce moment en France pour des soins. La manifestation a eu lieu en présence de plusieurs membres des familles des deux écrivains dont la fille de Tahar Oussedik qui a livré au public un témoignage vivant sur la vie de son père. A l'occasion de ce Salon du livre, tous les livres de Tahar Oussedik étaient disponibles au stand des Editions ENAG contre un seul de Chabane Ouahioune, à savoir son dernier ouvrage intitulé «L'aigle du rocher» (Edition ENAG). Par ailleurs, plusieurs écrivains étaient de la partie à Tizi Ouzou pour dédicacer et présenter leurs livres : Salah Mouhoubi, Bahia Amellal, Djoudi Attoumi, Youcef Merahi, Mohamed Attaf, Malika Arabi, Said Mecherrri, Mohand Arkat, Karim Cherief, Abdelhafid Chenane, Ahcene Mariche, Ramdane Lasheb, Habib Allah Mansouri... Une vingtaine d'éditeurs ont pris part à ce salon comme l'ENAG, El Amel, La pensée, Alpha, Achab, Koukou, Belles lettres ainsi que le Haut commissariat à l'amazighité, le Haut conseil à la langue arabe, le Centre nationale de recherche préhistorique, historique et anthropologiques... Le Salon a enregistré une affluence moyenne de la part du public à cause de l'absence d'affichage en dehors de la maison de la culture.

L. B.

SYRIE

L'autisme de Bachar Al Assad

Le gouvernement de Bachar Al Assad reste inflexible, ni la pression internationale, ni le plan dévoilé par l'opposition ne semble l'inquiéter.

L'opposition présente un plan de transition

Des représentants de l'opposition syrienne ont été reçus lundi à Londres par le ministre britannique des Affaires étrangères, William Hague, qui a promis que la communauté internationale va continuer de faire pression sur Bachar al Assad afin de mettre fin à la répression.

Cet engagement du chef de la diplomatie britannique intervient alors que le Conseil national syrien, réunissant les organisations opposées au régime d'Assad, a présenté un plan couvrant une période de transition de 18 mois en cas de départ de l'homme fort de Damas.

"Le comportement de ce régime est ignoble et inacceptable, et nous ferons évidemment tout ce que nous pourrions pour soutenir la démocratie en Syrie", a commenté le secrétaire au Foreign Office.

Pour l'instant, l'opposition syrienne est principalement handicapée par des divisions qui retardent une reconnaissance officielle de la part des puissances occidentales. "Nous ne sommes pas sur le point de la reconnaître formellement (...) notamment parce qu'il existe différents groupes", a précisé le chef de la diplomatie britannique. "Il n'y a pas un conseil national unique comme en Libye (...) et la communauté internationale n'en est pas encore arrivée à ce stade", a-t-il ajouté.

William Hague s'est entretenu avec les dirigeants de la Ligue arabe après l'expiration samedi de l'ultimatum pour un retrait des forces gouvernementales syriennes des centres urbains du pays.

De son côté, Bachar al Assad a affirmé dans une interview publiée ce week-end qu'il ne se soumettrait pas à la pression internationale alors que la répression menée depuis huit mois a fait plus de 3.500 morts, selon une estimation des Nations unies.

Damas a en outre exigé des aménagements au plan de paix présenté par la Ligue arabe qui prévoyait notamment une mission de surveillance forte de 500 membres. La Ligue a rejeté les exigences présentées par les dirigeants syriens.

Comme l'a rappelé William Hague, la communauté internationale a déjà "fait beaucoup" avec une suspension de toutes les exportations de pétrole syrien vers l'Union européenne.

La tâche des Occidentaux est compliquée par les réticences que montrent Moscou et Pékin qui ont opposé leur veto à un projet de résolution discuté par le Conseil de sécurité de l'Onu le mois dernier.



"Nous sommes face à une situation dans laquelle la Ligue arabe appelle à la fin des violences et au début des négociations tandis que des demandes totalement contraires proviennent des capitales occidentales et des capitales de certains pays de la région", a fait valoir Sergueï Lavrov, le ministre russe des Affaires étrangères.

Selon lui, ces pays "recommandent directement à l'opposition de ne pas entamer le dialogue avec le régime d'Assad. Cela ressemble à une provocation politique à l'échelle internationale".

Plan de gouvernement intermédiaire

Cette absence de consensus se retrouve au sein même du Conseil national syrien constitué à Istanbul en septembre alors que la répression s'accroissait en Syrie.

Les 260 membres du conseil sont parvenus à s'entendre sur la création d'un gouvernement de transition qui organiserait des élections sous contrôle international pour désigner une "assemblée constituante" dans un délai d'un an. Cette assemblée proposerait une nouvelle Constitution par référendum et des élections parlementaires auraient lieu dans un délai de six mois.

Le conseil propose également de protéger l'armée "qui appartient au peuple qui a été victime d'un régime violent". En revanche, aucune mention n'est faite de l'Armée libre syrienne, composée de déserteurs et qui a créé la semaine passée son propre

conseil indépendant.

Le principal reproche adressé au conseil national est d'être dominé par des représentants islamistes et par des dirigeants en exil qui ont peu de liens avec les leaders qui se sont imposés sur le terrain.

Un communiqué publié par une instance baptisée Initiative nationale pour unifier l'opposition syrienne reconnaît que pour l'instant aucune organisation de l'opposition ne dispose "de la confiance des Syriens et de la communauté internationale pour agir en tant que véritable organe de transition".

L'avertissement d'Erdogan à Bachar Al-Assad

Le premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a averti, lundi dernier, le président syrien Bachar Al-Assad que ses jours étaient comptés et qu'il ne pourrait indéfiniment se maintenir au pouvoir par la force. "Le jour viendra où tu partiras aussi", a lancé le premier ministre turc devant la presse lors d'un forum international à Istanbul à l'adresse du chef de l'Etat syrien, soulignant qu'on ne pouvait se maintenir au pouvoir "avec des chars et des canons". M. Erdogan a tenu ces propos peu après l'attaque, sur une route syrienne, de deux autocars transportant des pèlerins turcs revenant de La Mecque en Arabie saoudite par un groupe armé. Deux passagers ont été blessés par ces tirs de soldats, rapporte l'agence Reuters.

Le bus, qui se serait égaré et aurait pris une mauvaise route

près de la ville de Homs, aurait été arrêté par des soldats, qui ont tiré des coups de feu contre le véhicule, selon la chaîne d'information CNN-Türk.

La Turquie a coupé les ponts avec Damas, son ancien allié, pour protester contre la répression opérée par le régime et qui a fait depuis mars plus de 3 500 morts, selon l'Onu. Des missions diplomatiques turques en Syrie ont été la cible récemment d'attaques de la part de manifestants favorables au gouvernement, provoquant la colère d'Ankara, qui a déconseillé aux ressortissants turcs tout voyage non essentiel en Syrie.

William Hague, chef de la diplomatie britannique, a exhorté, lundi, la communauté internationale à faire le nécessaire pour faire plier le président Bachar Al-Assad. William Hague doit rencontrer dans la journée les représentants de divers groupes d'opposition, intensifiant ainsi les contacts avec eux.

Les raisons du soutien de Téhéran à Damas

Ce qui est en jeu en Syrie va bien au-delà du sort d'une dictature locale, même s'il s'agit de l'une des plus criminelles de la région. Ce qui est en jeu, et qui est en train de vaciller, c'est l'une des alliances stratégiques clés du Proche-Orient.

Les Syriens qui défient le régime de Bachar Al-Assad depuis le mois de mars ébranlent l'axe qui forment les régimes de Damas et de Téhéran avec leur allié libanais, le Hezbollah.

Cette alliance est au coeur de

la stratégie de la République islamique d'Iran pour assurer sa prépondérance sur la région. Si elle s'effondre avec la chute du clan Assad, le profil du Proche-Orient sera changé, et plutôt pour le mieux, tant ce trio constitue une manière de front du refus. Il est notamment opposé à toute évolution du dossier israélo-palestinien - même si on ne peut lui imputer l'impasse des négociations entre les deux parties.

La Ligue arabe devait décider si, après avoir suspendu la Syrie de ses rangs, elle choisissait maintenant de prendre des sanctions économiques contre elle. Elle a maintes fois exhorté Damas à arrêter la répression et à ouvrir un dialogue avec l'opposition. En vain. Le président Assad a fait preuve d'un autisme complet, qui explique son isolement croissant.

Mais la Ligue agit aussi dans un cadre plus large, celui d'une sourde bataille régionale, une sorte de guerre froide qui oppose l'Iran à l'Arabie saoudite, cette dernière opérant tant que chef de file dans le monde arabe. Celui-ci, et tout particulièrement les pays du Golfe, redoute les velléités de domination de la République islamique. Il considère que l'accord stratégique noué au début des années 80 entre l'Iran et la Syrie est l'une des armes de Téhéran pour asseoir son influence sur la région.

On peut y voir une logique religieuse. Soutenue financièrement par Téhéran, la famille Assad s'appuie sur son clan, les alaouites, une dissidence de l'islam chiite, lequel est majoritaire en Iran, tout comme il domine dans les rangs du Hezbollah libanais. Le Liban et l'Irak - où la majorité chiite est au pouvoir - sont deux des rares pays de la Ligue arabe à avoir voté contre la suspension de la Syrie. Ainsi, ce qui serait ébranlé, si le régime syrien tombait, serait un "arc de cercle chiite" face à un monde arabe majoritairement sunnite et qui a reçu dans cette bataille un appui déterminant, celui de la Turquie, elle aussi sunnite.

Ankara agit moins en l'espèce par solidarité religieuse que pour des raisons qui tiennent à sa volonté d'influence régionale. Au pouvoir depuis dix ans à Ankara, le parti islam-conservateur AKP poursuit une diplomatie conquérante.

Aux côtés de l'Iran, deux grandes puissances soutiennent toujours le régime syrien, la Russie et la Chine. Ces deux pays ne peuvent plus indéfiniment prendre le risque de jouer les béquilles d'une dictature sanguinaire, chaque jour un peu plus isolée dans le monde arabe.

Synthèse Soraya Hakim

ACCUSÉ DE VOULOIR PARVENIR À L'ARME ATOMIQUE

L'Iran met au défi Israël de l'attaquer

Le commandant de la force aérospatiale des Gardiens de la révolution, le général Amir-Ali Hadjizadeh, déclare que l'Iran espère une attaque d'Israël.

Un de nos grands espoirs est qu'ils commettent une telle action car depuis longtemps il y a une énergie emmagasinée que nous espérons utiliser pour envoyer les ennemis de l'islam à la poubelle de l'histoire', a-t-il déclaré, rapporte l'agence Fars, à propos des menaces d'attaques israéliennes contre les sites nucléaires iraniens. 'Le développement de nos capacités balistiques ne cessera jamais', a-t-il ajouté.

Ces dernières semaines, des responsables israéliens ont menacé d'attaquer les sites nucléaires iraniens. L'Iran a mis en



garde Israël mais aussi les Etats-Unis contre toute attaque en menaçant de s'en prendre non seulement à Israël mais aussi aux intérêts américains dans la région.

Les menaces d'Ehoud Barak

Le ministre de la défense israélien, Ehoud Barak, a affirmé, dimanche, sur la chaîne américaine CNN que le 'temps était venu' d'agir dans le dossier nucléaire ira-

nien. Il est vrai qu'il ne faudra pas trois ans, mais plus probablement trois trimestres avant que personne ne puisse plus rien y faire parce que les Iraniens entrent progressivement, délibérément, dans ce que j'appelle une zone d'immunité, en élargissant la consolidation de leur plan, en l'étalant sur beaucoup plus de sites avec beaucoup plus d'éléments dissimulés, explique-t-il.

NOMINATIONS AU COMPTE-GOUTTES DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Un chef militaire de Zentane nommé ministre de la Défense

Le ministère de la Défense du gouvernement provisoire libyen a été confié à Oussama al Jouwali, commandant militaire de la région de Zentane dont les hommes ont capturé ce week-end Saïf al Islam Kadhafi, a-t-on appris lundi soir de source proche du Conseil national de transition (CNT).

Le chef du conseil militaire de Zentane, ancien officier de l'armée libyenne, ne figurait pas parmi les ministres pressentis. Mais ses combattants, qui ont joué un rôle crucial en août dans la bataille de Tripoli, ont considérablement renforcé sa main en arrêtant samedi dans le Sud libyen le dernier fils encore en fuite de Mouammar Kadhafi rapporte Reuters.

Jouwali siègera au sein d'un gouvernement provisoire où les ministres laïcs sont majoritaires et dont aucun poste de

premier plan n'a été attribué à un islamiste. La composition du gouvernement, qui dirigera le pays jusqu'à la tenue d'élections, a théoriquement été arrêtée tard lundi soir par le Conseil national de transition et devrait être officialisée dans la journée de mardi.

Mais, signe du fragile équilibre entre les différentes factions régionales et camps idéologiques de la Libye post-Kadhafi, des membres du CNT auraient obtenu la réouverture des discussions.

"Certains n'acceptent pas une partie des noms", a dit la même source, sans préciser quels ministères faisaient débat.

A ce stade, parmi les autres nominations, Ibrahim Dabbachi, ambassadeur adjoint de la Libye après des Nations unies, devrait devenir ministre des Affaires étrangères du gouvernement dirigé par

Abdel Rahim al Kib.

Peu de temps après le début du soulèvement contre Kadhafi, en février, Dabbachi avait fait défection et rallié les rebelles.

Le ministère des Finances sera dirigé par Ali Tarhouni, universitaire rentré de son exil aux Etats-Unis, tandis que Hassan Ziglam, cadre du secteur pétrolier, est nommé à la tête du ministère du Pétrole.

S'exprimant lundi, Abdel Rahim al Kib a souligné qu'il choisirait ses ministres sur la base de leurs compétences davantage que sur leur influence politique.

"Nous travaillons durement pour faire en sorte d'avoir (un gouvernement) solide, qui assure la cohérence et qui soit en mesure de remplir sa mission", a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse avec Susan Rice, l'ambassadrice des Etats-Unis aux Nations unies.

ARRESTATION DE SEIF AL-ISLAM KADHAFI

Le procureur de la CPI rencontre le CNT

Le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) était attendu hier à Tripoli pour rencontrer les nouvelles autorités libyennes à la suite de l'arrestation de Seïf al-Islam Kadhafi dans le sud de la Libye, a annoncé son bureau. "M. Luis Moreno-Ocampo et le procureur adjoint, Mme Fatou Bensouda, seront à la tête d'une délégation qui doit rencontrer des responsables libyens dans le cadre des efforts de coordination déployés à la suite de l'arrestation de Seïf al-Islam Kadhafi et de l'annonce de l'arrestation d'Abdallah Al-Senoussi, l'ancien chef des services de ren-

seignements libyens laquelle n'a pas encore été confirmée", a indiqué le bureau du procureur dans un communiqué. "Je m'entretiendrai avec les représentants de ces autorités et demanderai à être informé des procédures nationales qu'ils proposent de mettre en œuvre", a déclaré le procureur Moreno-Ocampo, cité dans le communiqué. La CPI avait émis le 27 juin des mandats d'arrêt contre l'ancien dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, et son fils Seïf al-Islam et l'ancien chef des services de renseignements libyens Abdallah Al-Senoussi, les soupçonnant de crimes

contre l'humanité commis à partir du 15 février lors du soulèvement contre le régime. Le Conseil national de transition (CNT) avait assuré dimanche que l'ancien chef des services de renseignement libyens Abdallah Al-Senoussi avait été arrêté dans le sud de la Libye.

Les autorités libyennes avaient annoncé dimanche leur intention de mener elles-mêmes un procès contre les deux hommes, ignorant les nombreux appels de l'communauté internationale.

APS

TUNISIE

Accord entre partis sur les 3 postes clés de l'Etat

Le mouvement Ennahda et les partis du Congrès pour la république (CPR) et Ettakatol ont formalisé lundi leur accord sur les candidatures de Moncef Marzouki (CPR) à la présidence de la Tunisie, Mustapha Ben Jaafar (Ettakatol) à la tête de l'assemblée constituante et Hamadi Jebali (Ennahda chef de gouvernement). Selon le texte de l'accord, les représentants de la coalition tripartite "proposent les candidatures de Mustapha Ben Jaafar à la présidence de l'Assemblée nationale constituante, Moncef Marzouki à la présidence de la République et Hamadi Jebali en tant que chef du gouvernement".

L'assemblée constituante qui s'est réunie hier mardi pour la première fois depuis son élection le 23 octobre devra entériner ces candidatures, ont précisé plusieurs sources politiques.

L'accord en trois points paraphé par les chefs du CPR, d'Ettakatol et Rached Ghannouchi pour Ennahda, porte aussi sur un projet de "loi organisant le fonctionnement des pouvoirs publics durant la période intérimaire, qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée".

Le troisième point de l'accord énonce "la formation d'un gouvernement d'union nationale pour la réalisation des objectifs de la révolution". "L'assemblée constituante s'attellera à la rédaction de la nouvelle constitution avant la tenue d'élections générales dans un délai ne devant pas dépasser un an, à partir de la date de son entrée en fonction", selon l'accord.

Les trois partis vainqueurs des élections (Ennahda avec 89 sièges, CPR avec 29 élus et Ettakatol avec 20) étaient engagés dans des tractations au lendemain du scrutin.

YÉMEN

Saleh accepte de signer le plan de sortie de crise

Le président Ali Abdallah Saleh accepterait finalement de signer le plan proposé par les monarchies du Golfe pour mettre fin à 10 mois de crise, une information rapportée par l'agence de presse Slate. "Les tractations des trois derniers jours ont permis de parvenir à un accord en vertu duquel l'initiative du Golfe et son mécanisme d'application seront signés mardi", a déclaré à l'AFP Mohamed Bassandaoua, président du Conseil national des forces de la révolution.

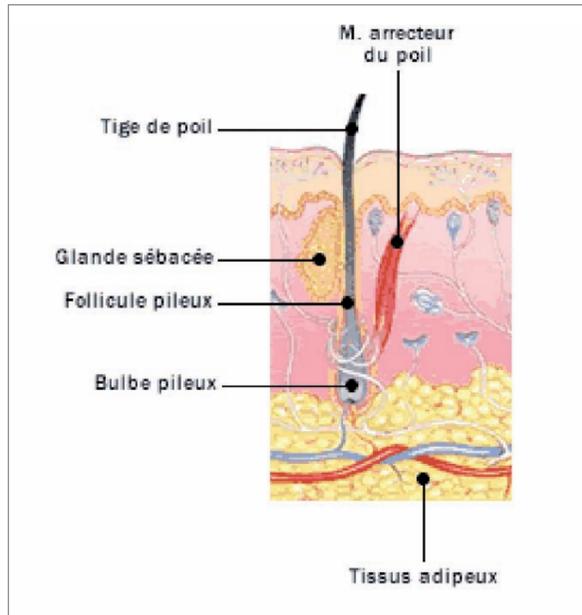
Malgré de fortes pressions régionales et internationales, M. Saleh, contesté par la rue où il est accusé de corruption et de népotisme, avait refusé jusqu'ici de signer le plan du Golfe, proposé au printemps et qui prévoit son départ du pouvoir en échange de l'immunité pour lui-même et ses proches. M. Bassandaoua, qui s'est impliqué dans les intenses tractations menées ces derniers jours sous les auspices de l'émissaire de l'Onu au Yémen, Jamal Benomar, et de diplomates occidentaux, notamment américain, s'est refusé à donner des détails sur les arrangements convenus pour débloquer la situation.

PROBLÈME DE L'ACNÉ

Une pathologie disgracieuse très fréquente

L'acné est une maladie de la peau caractérisée par l'éruption de boutons rougeâtres sur la peau. Elle touche le plus souvent le visage et le thorax, mais parfois le dos, le cuir chevelu ou d'autres régions du corps.

L'acné est le reflet de réactions inflammatoires qui ont lieu dans les glandes sébacées. Logées dans la peau, ces glandes produisent le sébum, une substance lubrifiante. Si elle manque de sébum, la peau sera sèche et facilement gercée. S'il y en a trop, la peau deviendra plus grasse et acnéique. En effet, l'excès de sébum obstrue le conduit des glandes sébacées. Cela facilite la prolifération de bactéries normalement présentes dans la peau. Lorsque le follicule bouché se dilate trop, ses parois internes se brisent, ce qui cause de la rougeur, un signe d'inflammation. Les



symptômes de l'acné se traitent plutôt bien chez l'adolescent. Ils sont plus difficiles à guérir chez l'adulte.

L'acné est très fréquente chez les adolescents. On estime que 80% à 90% d'entre eux en sont atteints à un moment ou à un autre de leur vie.

Dans la majorité des cas, l'acné disparaît au cours de la vingtaine ou de la trentaine, mais il arrive qu'elle persiste.

L'acné est d'origine multifactorielle. Voici des éléments qui peuvent contribuer à son apparition.

La poussée hormonale à la puberté : Au moment de la puberté, quel que soit le sexe, les hormones sexuelles augmentent ; surtout les hormones androgènes (qui provoquent l'apparition de caractères sexuels masculins). Sous l'effet de cette poussée, les glandes sébacées produisent plus de sébum. Cette augmentation de la production de sébum crée un terrain propice à la multiplication des bactéries qui s'en nourrissent.

Les fluctuations hormonales chez la femme : Certaines femmes voient des boutons d'acné apparaître de 2 à 7 jours avant d'avoir leurs menstruations. Les femmes qui commencent à prendre la pilule anticonceptionnelle ou, au contraire, qui arrêtent de la prendre peuvent souffrir d'acné. La grossesse et la ménopause peuvent aussi en être responsables.

Un trouble du fonctionnement des ovaires ou des glandes surrénales : Il arrive que l'acné de la femme puisse être attribuée à une dysfonction des ovaires ou des glandes surrénales, mais cela est exceptionnel.

L'alimentation n'est pas considérée comme une cause d'acné. Cependant, dans certains cas, l'acné peut être aggravée par un ou plusieurs aliments spécifiques.

L'association entre les poussées d'acné et la consommation de lait est faible, selon les études. Bien que la peau et les cheveux gras soient un signe d'hyperactivité des glandes sébacées, ils ne sont pas la cause d'acné.

ACNÉ

Ne mangez pas n'importe quoi !



Des scientifiques apportent enfin la preuve que l'alimentation peut favoriser l'acné. Mais ce ne sont pas le chocolat ou les bonbons qui seraient à blâmer, mais les produits céréaliers trop raffinés.

Faut-il arrêter de manger du pain, du riz et autres biscuits ?

Dans les sociétés occidentales,

l'acné concerne 79 à 95% des adolescents. Environ 60% des enfants de 12 ans et 95% des adolescents de 18 ans souffrent de ces boutons disgracieux. Toutes les études menées jusqu'à présent innocentaient l'alimentation. Mais un coupable semble surgir de l'assiette.

Pain blanc, riz et gâteaux :

Des scientifiques américains accusent, entre autres, ces aliments de provoquer l'acné juvénile. Leur hypothèse

se base sur l'observation de différentes populations : dans certaines tribus reculées de Papouasie, Nouvelle Guinée ou d'Amérique du Sud, les adolescents ne connaissent quasiment pas l'acné. Cette absence de boutons ne peut s'expliquer uniquement par des caractéristiques génétiques : des facteurs environnementaux sont également impliqués. La clé : leur alimentation, vierge de tous les produits transformés industriellement !

Loren Cordain, auteur de l'étude, remarque également que les Inuits d'Alaska développent de l'acné seulement depuis qu'ils mangent "à l'occidentale".

Mais quel lien peut-il exister entre boutons et produits céréaliers ? Selon l'hypothèse de Loren Cordain, tout serait lié à l'insuline, cette hormone indispensable à l'assimilation des glucides. Pain blanc, riz blanc, biscuits et autres céréales raffinées sont très rapidement digérés et entraînent une sécrétion d'insuline très importante. Or cette hormone augmente aussi la libération d'androgènes. Ce qui provoque une hyperproduction de sébum au niveau des pores de la peau et favorise leur infection par des bactéries responsables de

l'acné. Ainsi, plus on consomme des glucides rapidement digestibles, plus l'insuline est sécrétée et augmente indirectement l'acné.

Le débat s'engage

Jamais aucun lien entre aliments et acné n'avait été trouvé auparavant, malgré les soupçons pesant sur le chocolat. Les dermatologues continuaient donc tout simplement de nier cette probabilité.

Mais d'après les travaux de Cordain, un régime alimentaire plus sain permettrait d'éviter les boutons auxquels les adolescents sont particulièrement sensibles. Certaines femmes, prédisposées à l'acné par leur statut hormonal, ont déjà vu leur état s'améliorer suite à la suppression des aliments coupables. Reste à confirmer ces résultats par de nouvelles études sur de larges échantillons de population. Et à vérifier que d'autres facteurs ne sont pas un meilleur moyen d'éviter l'acné : exposition au soleil, activité physique...

En attendant, pourquoi ne pas favoriser vos apports en céréales entières, peu raffinées et riches en fibres...

Caroline Bourganet

HYGIÈNE DE LA PEAU Quelques mesures pour prévenir l'aggravation



- Nettoyer délicatement les parties atteintes deux fois par jour avec un savon ou un nettoyant doux et non parfumé.

- Éviter de se laver trop souvent ou de se frotter trop fort car cela risque d'irriter la peau et de causer de minuscules lésions dans lesquelles les bactéries se logent.

- Dans certains cas, le soleil aggrave l'acné. De plus, de nombreux produits utilisés pour traiter l'acné peuvent rendre la peau plus sensible aux coups de soleil. Dans ce cas, il ne faut pas s'exposer aux rayons solaires. Si on n'a pas le choix, il faut privilégier une crème solaire non comédogène, c'est-à-dire qui ne contribue pas à la formation de comédons.

- Ne pas toucher, gratter, pincer ni percer les lésions. Ces manipulations peuvent entraîner l'apparition de cicatrices ou de taches brunes sur la peau.

- Pour les jeunes hommes, se raser seulement quand c'est nécessaire.

- Tester le rasoir à main et le rasoir électrique pour vérifier lequel irrite moins la peau.

- Si on utilise un rasoir à main, changer souvent les lames pour éviter qu'une lame émoussée irrite la peau.

- Assouplir sa barbe avec de l'eau et du savon doux avant d'appliquer de la crème à raser.

- Ne pas utiliser de lotion après-rasage contenant de l'alcool.

- Pour les filles, éviter les fonds de teint épais et les produits cosmétiques à base d'huile.

- Privilégier les produits cosmétiques non comédogènes et à base d'eau.

- Se démaquiller avant de se coucher.

- Jeter les contenants de produits de beauté périmés.

- Nettoyer régulièrement les pinceaux ou applicateurs à cosmétiques.

- Hygiène du corps

- Prendre une douche après avoir fait un gros effort physique, car le mélange sueur-sébum peut contribuer à piéger les bactéries dans les pores de la peau.

- Lorsqu'on a les cheveux gras, les laver souvent.

- Porter des vêtements amples pour réduire la transpiration qui peut irriter la peau.

Divers

- Éviter les équipements sportifs très ajustés, comme les casques et les sacs à dos, qui peuvent irriter la peau.

- Faire attention à ce qui est en contact prolongé avec la peau du visage : éviter d'appuyer longtemps son visage sur ses mains ou sur un téléphone. Éviter aussi les coupes qui font tomber les cheveux sur le visage.

- Si on a tendance à avoir de l'acné, éviter les milieux de travail qui exposent la peau à des polluants ou à des huiles industrielles.

DOCTEUR MOHAMED OUGHANEM AU MIDI LIBRE :

«Il faut casser ce tabou qui dit que l'acné disparaît sans traitement»

C'est au 10e congrès national de la Société algérienne de médecine esthétique (Same), qui s'est tenu les 17 et 18 novembre en cours à Alger, que nous avons rencontré le docteur Mohamed Oughanem*. Le Président de la SAME a bien voulu répondre à nos questions relatives à l'acné. Il est à rappeler que cette journée scientifique d'informations médicales continue a réuni plusieurs spécialistes et experts. Des communications relatives aux maladies de la peau, dont l'acné principalement, ont été présentées.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
OURIDA AÏT ALI

Les nouveaux médicaments qui ont un double avantage à savoir : le traitement de l'acné, ainsi que la suppression des cicatrices ont été mis en relief. Ces produits sont quelque part révolutionnaires particulièrement lorsqu'on connaît le souci du segment de la population que sont les jeunes filles, souvent victimes de cette maladie leur causant quelques complexes d'ordre esthétique. Écoutons le président de la SAME.

Midi Libre : L'acné est-elle une pathologie fréquente en Algérie ?

Dr M. Oughanem : Oui, l'acné

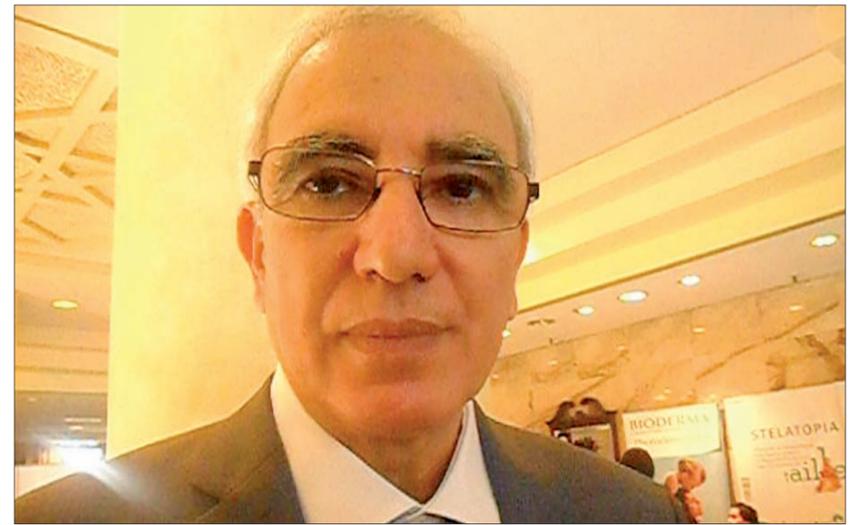
Principaux conseils de base

- Ne pas utiliser de savons dégraissants, type savon de Marseille. Ils stimulent la sécrétion de sébum et favorisent l'apparition ou l'aggravation de l'acné.

- Pas de lavages draconiens ou trop fréquents. Un lavage quotidien avec un gel nettoyant spécifique ou un pain dermatologique est largement suffisant.

- Ne pas appliquer trop souvent d'antiseptiques. Un déséquilibre de la flore bactérienne cutanée favorisera le développement des bactéries pathogènes. De plus, un contact fréquent avec certains produits peut entraîner un eczéma.

- Ne pas "tripoter" ses boutons. Il y a un risque de surinfection bac-



est une pathologie très fréquente et c'est le motif principal de consultations en dermatologie. Aussi, on a bien voulu organiser ce séminaire et introduire ce thème pour parler des nouveautés en matière thérapeutique et de prise en charge de cette maladie.

Y a-t-il des nouveautés en matière de médicaments ?

Effectivement, il y a des nouveautés dans le domaine des médicaments mais surtout il y a une stratégie de prise en charge. D'abord, il faut casser ce tabou social qui dit que l'acné est un phénomène naturel qui disparaît comme il est venu.

Effectivement, on peut guérir de l'acné, mais si on ne la traite pas, elle peut laisser des cicatrices qui altèrent la qualité de vie du patient. Donc au jour d'aujourd'hui, on

conseille aux parents de traiter très tôt l'acné de leur enfant avec des techniques fiables pas très coûteuses et qui donnent de très bons résultats d'autre part.

de l'acné, il faut un traitement d'attente de 6 mois environ, suivie d'un traitement d'entretien plus ou moins long pour que justement il n'y est pas de récurrence.

Que se passe-t-il lorsqu'on ne traite pas l'acné ?

Malheureusement, certaines personnes qui n'ont pas eu la chance de traiter leur acné dans leur jeunesse gardent des séquelles? Actuellement, on a beaucoup de techniques qui permettent d'effacer ces cicatrices, à savoir des peelings chimiques ainsi que le laser qui fait partie du traitement de l'acné compliquée. Enfin, il faut souligner que le but de ce séminaire est d'attirer l'attention des parents, par le biais de la presse, pour dire qu'il faut traiter l'enfant et le traiter tôt afin qu'il ne garde pas de séquelles.

C'est tout de même une pathologie assez récidivante...

Avec les moyens thérapeutiques et la bonne prise en charge dont nous disposons de nos jours, nous avons les moyens de maîtriser ces récurrences et puis il faut dire qu'il n'y a que 5% des patients qui récidivent, donc le pourcentage est minime. On arrive à guérir 95%, et même pour les 5% nous disposons des moyens un peu plus puissants.

Est-ce que tous les ados sont susceptibles de développer cette maladie ?

80% des adolescents font ou feront une acné ; donc c'est une pathologie très fréquente qui touche les garçons et les filles sauf que chez ces dernières, de par la pression sociale, se soignent un peu plus que les garçons.

Est-ce une pathologie compliquée à traiter ?

C'est une pathologie qu'il faut suivre le temps qu'il faut. Certes, ce n'est pas comme une angine, qui est une maladie microbienne pour laquelle on prescrit des antibiotiques est on tue le microbe. Dans le cadre

On voit souvent des stigmates sur les visages des ados souffrant de cette maladie ; peut-on venir à bout de ces cicatrices lesquelles sont souvent source de complexes chez les jeunes ?

En effet, les cicatrices laissées par l'acné ne sont pas irréversibles. Nous les traitons par des peelings chimiques, des peelings physiques, qu'est le laser, les lampes flash.... Tous ces traitements donnent de très bons résultats. Mais le plus important c'est de traiter avant pour qu'il n'y ait pas de séquelles. On est au XXIe siècle est c'est quand même malheureux que les parents ne prennent pas sérieusement en charge l'acné de leurs enfants. Cela témoigne de l'échec des campagnes d'information et de sensibilisation.

Est-ce que tous les ados sont susceptibles de développer cette maladie ?

80% des adolescents font ou feront une acné ; donc c'est une pathologie très fréquente qui touche les garçons et les filles sauf que chez ces dernières, de par la pression sociale, se soignent un peu plus que les garçons.

Est-ce une pathologie compliquée à traiter ?

C'est une pathologie qu'il faut suivre le temps qu'il faut. Certes, ce n'est pas comme une angine, qui est une maladie microbienne pour laquelle on prescrit des antibiotiques est on tue le microbe. Dans le cadre

Est-ce que tous les ados sont susceptibles de développer cette maladie ?

80% des adolescents font ou feront une acné ; donc c'est une pathologie très fréquente qui touche les garçons et les filles sauf que chez ces dernières, de par la pression sociale, se soignent un peu plus que les garçons.

Est-ce une pathologie compliquée à traiter ?

C'est une pathologie qu'il faut suivre le temps qu'il faut. Certes, ce n'est pas comme une angine, qui est une maladie microbienne pour laquelle on prescrit des antibiotiques est on tue le microbe. Dans le cadre

Est-ce que tous les ados sont susceptibles de développer cette maladie ?

80% des adolescents font ou feront une acné ; donc c'est une pathologie très fréquente qui touche les garçons et les filles sauf que chez ces dernières, de par la pression sociale, se soignent un peu plus que les garçons.

Est-ce une pathologie compliquée à traiter ?

C'est une pathologie qu'il faut suivre le temps qu'il faut. Certes, ce n'est pas comme une angine, qui est une maladie microbienne pour laquelle on prescrit des antibiotiques est on tue le microbe. Dans le cadre

On voit souvent des stigmates sur les visages des ados souffrant de cette maladie ; peut-on venir à bout de ces cicatrices lesquelles sont souvent source de complexes chez les jeunes ?

En effet, les cicatrices laissées par l'acné ne sont pas irréversibles. Nous les traitons par des peelings chimiques, des peelings physiques, qu'est le laser, les lampes flash.... Tous ces traitements donnent de très bons résultats. Mais le plus important c'est de traiter avant pour qu'il n'y ait pas de séquelles. On est au XXIe siècle est c'est quand même malheureux que les parents ne prennent pas sérieusement en charge l'acné de leurs enfants. Cela témoigne de l'échec des campagnes d'information et de sensibilisation.

Est-ce que tous les ados sont susceptibles de développer cette maladie ?

80% des adolescents font ou feront une acné ; donc c'est une pathologie très fréquente qui touche les garçons et les filles sauf que chez ces dernières, de par la pression sociale, se soignent un peu plus que les garçons.

Est-ce une pathologie compliquée à traiter ?

C'est une pathologie qu'il faut suivre le temps qu'il faut. Certes, ce n'est pas comme une angine, qui est une maladie microbienne pour laquelle on prescrit des antibiotiques est on tue le microbe. Dans le cadre

Est-ce que tous les ados sont susceptibles de développer cette maladie ?

80% des adolescents font ou feront une acné ; donc c'est une pathologie très fréquente qui touche les garçons et les filles sauf que chez ces dernières, de par la pression sociale, se soignent un peu plus que les garçons.

Est-ce une pathologie compliquée à traiter ?

C'est une pathologie qu'il faut suivre le temps qu'il faut. Certes, ce n'est pas comme une angine, qui est une maladie microbienne pour laquelle on prescrit des antibiotiques est on tue le microbe. Dans le cadre

Est-ce que tous les ados sont susceptibles de développer cette maladie ?

80% des adolescents font ou feront une acné ; donc c'est une pathologie très fréquente qui touche les garçons et les filles sauf que chez ces dernières, de par la pression sociale, se soignent un peu plus que les garçons.

Est-ce une pathologie compliquée à traiter ?

C'est une pathologie qu'il faut suivre le temps qu'il faut. Certes, ce n'est pas comme une angine, qui est une maladie microbienne pour laquelle on prescrit des antibiotiques est on tue le microbe. Dans le cadre

O. A. A.

* Docteur Mohamed Oughanem : dermatologue, président de la Société algérienne de médecine esthétique (Same)

AURÈS

Semaine culturelle de Bordj Bou-Argeridj

C'est à la maison de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa de Batna que s'est ouverte dimanche soir la semaine culturelle de Bordj Bou-Argeridj sous les purs chants bédouins.

La troupe Tafertasset de la localité de Medjana s'est particulièrement distinguée par une parfaite exécution de tableaux de danses folkloriques rythmées par les sons de la «gasba», de la «zorna» et du «bendir» qui ont attiré une foule nombreuse en dépit de la fraîcheur du début de soirée.

La troupe a interprété plusieurs chansons traditionnelles de la région des Bibans, dont Raâyane El Khil qui, selon le directeur de la troupe, Ferhat Rakoub, glorifie les valeurs et le courage des cavaliers des Hauts plateaux. Lemechtaba Mohamed Benabdallah, septuagénaire, membre de cette troupe et musicien spécialisé dans le genre de musique bédouine depuis 49 ans, assure que la parole et la musique de la troupe Tafertasset sont "authentiques" car n'utilisant que la «ghaïta» (flûte), le bendir et la zorna rapporte l'APS. «*Même l'habillement des musiciens est identique à celui du cheikh El Mokrani avec son traditionnel turban, sa gandoura et son burnous*», ajoute cet artiste.

Le public de la capitale des Aurès a été invité à découvrir une riche exposition ainsi que le savoir-faire des artisans et des artistes des Bibans ainsi que la diversité des us et coutumes de la région de Bordj Bou-Argeridj en matière d'art culinaire, d'habillement, de bijouterie, de poterie et d'arts plastiques

R. C.

NAËMA

Dix éditeurs au Salon du livre

Une dizaine de maisons d'édition issues de diverses wilayas du pays prennent part à l'exposition nationale du livre, ouverte lundi à Naâma dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique, 2011".

Cette exposition, la première du genre d'envergure nationale à être programmée dans cette wilaya, a pour objectif de "rapprocher le livre du public local", a-t-on indiqué à la Direction de la culture. Elle vise aussi à offrir l'opportunité aux lecteurs, notamment les populations universitaires et scolaires de la wilaya, de trouver un fond documentaire susceptible de leur permettre d'élargir leurs connaissances et de les aider dans la préparation de leurs travaux de recherches, a-t-on ajouté de même source. Pas moins de 4.000 titres, allant de la littérature à l'histoire, en passant par les sciences et les technologies, l'économie, l'agriculture, la culture en général, outre la littérature pour enfants et l'art culinaire, sont exposés à cette occasion à la Maison de la culture Abdelhamid-Benbadis de Naâma. L'exposition, qui a enregistré dès son ouverture, une grande affluence de visiteurs, regroupe plusieurs stands réservés à la littérature pour enfants.

APS

ORAN, EXPOSITION D'ARTS PLASTIQUES

Voyage à travers le temps



Les œuvres exposées, réalisées selon des techniques modernes ou traditionnelles, entraînent le visiteur dans un voyage à travers les us et coutumes de notre vaste territoire.

PAR DJAMEL BOUKERMA

Dans le cadre de ses activités culturelles, la direction de la culture de la wilaya d'Oran tient, depuis jeudi dernier, une exposition collective d'arts plastiques, intitulé « Entre deux mondes », cette exposition est animée par quatre artistes plasticiens. Cette manifestation se clôturera le 30 du mois en cours. La manifestation se veut un voyage entre deux mondes invitant au passage à visiter le riche patrimoine culturel algérien traduit par les œuvres exposés.

L'espace « el Bahia » a, durant ces

journees, accueilli cette manifestation, qui compte également plus de vingt œuvres artistiques marquant leur finesse et bonté par les thèmes diversifiés qui expriment la réalité et la fiction dans le monde de l'art algérien. Les artistes animant l'exposition sont : Hireche Boumediène, Roumane Mohamed, Hamdaoui Ismahane Halimi Mohamed. Le patrimoine algérien, nécessitant sa valorisation et préservation, a inspiré ces artistes dont les œuvres offrent un foisonnement de couleurs attirant le regard. Les amateurs de « l'art de pinceau », venus apprécier la créativité artistique qui reflète le talent et l'amour pour leur pays de ces artistes, qui grâce à leurs talents contribuent à l'enrichissement des arts plastiques en Algérie tout en participant à faire connaître le patrimoine national. Dans ce sillage, il est utile de signaler que les quatre peintres, qui appartiennent à différentes écoles artistiques, proposent un vrai régal pour les yeux. Les quatre styles se complètent et se valorisent l'un l'autre dans un judicieux choix des couleurs et la clarté éclatante de la

lumière posée à chaque coup de pinceau. Les œuvres exposées, réalisées selon des techniques modernes ou traditionnelles, entraînent le visiteur dans un voyage à travers les us et coutumes de notre vaste territoire. Par ailleurs, cette exposition sera une occasion d'honorer les artistes en attribuant le prix de « la meilleure œuvre d'innovation 2011 ». Cette initiative ne manquera pas d'inciter les artistes à enrichir encore plus les arts plastiques à Oran, annoncent les organisateurs de cette manifestation.

Dans le même sens la direction de la culture de la wilaya d'Oran compte organiser, début janvier 2012, une exposition collective des artistes ayant déjà participé aux diverses expositions tenues jusque là à l'espace "el Bahia" ouvert en novembre 2010. La capitale de l'Ouest compte ainsi permettre à ses artistes et créateurs de se faire connaître et faire connaître leurs œuvres tout en offrant aux amoureux du beau et des arts des expositions plus riches et plus belles à chaque fois.

D. B.

ORAN, LITTÉRATURE

Débats autour du «Roman algérien de 1990 à nos jours»

Universitaires et passionnés de littérature, réunis lundi et mardi à Oran, débattent du "Roman algérien de 1990 à nos jours". Ce colloque, organisé au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), constitue une occasion pour "débatte de la situation actuelle du roman et de la littérature en Algérie et les perspectives de son développement", a indiqué Mohamed Daoud, directeur de la division recherche en anthropologie de l'imaginaire et des pratiques significatives du CRASC, organisatrice de l'évènement.

Lynda-Nawel Tebbani-Alouache, de l'université de Lyon en France, a indiqué, dans sa communication intitulée "Le nouveau roman algérien : entre la mémoire de l'évènement et la fable du récit", que le roman algérien, depuis 1990, ne s'est jamais démarqué de l'histoire du pays, en dépit de tous les événements qu'à connus le pays, ce qui fait de lui un roman de mémoire. L'histoire riche de l'Algérie a toujours été le principal inspirateur des œuvres d'éminents écrivains algériens, à l'instar de Mouloud Mammeri, Kateb Yacine mais aussi de Wacini Laaredj, Amine Zaoui, Ahlem Mosteghanemi, a-t-elle affirmé. Pour sa part, Yamina Zenaï,



chercheur au CRASC a tracé l'historique de la littérature et du roman algérien à travers les temps, marqués, dans un premier temps, par des ouvrages dont la préoccupation principale était l'affirmation de l'identité nationale par la description d'une réalité socioculturelle qui allait à l'encontre des clichés habituels.

C'est à ce titre que l'on a assisté à la publication de romans tels que la trilogie de Mohammed Dib avec ses trois volets que sont *La Grande Maison*, *L'Incendie* et

Le métier à tisser, ou encore le roman *Nedjma* de Kateb Yacine souvent considéré comme une œuvre majeure, a-t-elle souligné. Elle a également indiqué, dans ce sens, qu'au lendemain de l'indépendance, plusieurs nouveaux auteurs ont émergé sur la scène littéraire algérienne dont Rachid Boudjedra, Rachid Mimouni, Tahar Djaout, Abdelhamid Benhadouga et Tahar Ouetta, qui ont abordé dans leurs œuvres nombre de tabous.

Parmi les œuvres récentes les plus remarquées, il y a *L'écrivain*, *Les hirondelles de Kaboul* et *L'attentat* de Yasmina Khadra, *Le serment des Barbares* de Boualem Sansal et *Nulle part dans la maison de mon père* d'Assia Djebar. De son côté, Hind Saadouni, maître assistante en lettres arabes à Constantine, a expliqué que le roman algérien a connu une abondance avec l'avènement de nouveaux auteurs à partir des années 90, ce qui lui a permis de briller. La deuxième journée de ce colloque a vu la présentation d'autres communications qui aborderont, entre autres, "Evènements historiques entre fiction et fonctionnalité", "Textes superposés et fictionalités de la typographie dans *si diable veut*" de Mohamed Dib.



ACCUSÉ levez-vous !



AGRESSION

Rendez-vous avec un monstre (1re partie)

Chez nous, lorsqu'une fille atteint la trentaine, elle commence à s'affoler sérieusement parce que dans le mental de notre société, à cet âge-là, une femme est considérée comme vieille et, par conséquent, si demande en mariage il y a, elle ne peut qu'émaner d'un homme âgé ou d'un veuf ayant des enfants.

PAR KAMEL AZIOUALI

C'est cet affolement qui a poussé Zahia à passer chaque semaine de longues heures au cybercafé, parlant avec des hommes qu'elle ne connaît pas dans l'espoir que l'un d'entre eux soit celui que le destin lui a réservé.

Ce jour-là, en début d'après-midi, elle tomba sur quelqu'un qui lui parut d'emblée correspondre à ses aspirations les plus intimes. Elle demanda qui venait de se connecter sur son espace et elle lut : «Un jeune oiseau égaré cherchant un cœur affectueux qui l'hébergerait». Ce à quoi elle répondit :

-Je suis peut-être ce cœur que tu cherches... Si tu me donnais plus de détails sur le jeune oiseau égaré que tu es, je pourrai peut-être te dire s'il y a de la place pour toi.

Et c'est sur ce langage imagé, et quelque peu animalier, que Zahia et Madjid tissèrent par le biais du chat une relation épistolaire qui dura plusieurs jours. Les deux jeunes gens écrivaient en français ce qui permit à la jeune fille de soupçonner son vis-à-vis de n'avoir pas suivi des études très poussées en raison de sa manière de s'exprimer et de ses nombreuses fautes d'orthographe qu'elle finit par lui reprocher. Celui-ci lui répondit alors qu'elle avait raison et lui expliqua qu'il était en classe de 1re année secondaire lorsque son père avait commencé à lui dire qu'il ne le



laisserait pas suivre des études supérieures parce qu'il avait besoin de lui pour gérer ses nombreux magasins de grossistes en agroalimentaire. C'est ainsi qu'elle sut que le mystérieux Madjid était fils unique et âgé de 32 ans et surtout futur héritier de la grosse fortune de son père. Mais Zahia, qui était loin d'être idiote, dit au jeune homme : «Je ne comprends pas : vous êtes fils unique et vous n'êtes pas encore marié

? En principe, votre père devrait être pressé d'avoir des petits-enfants pour compenser les enfants qu'il n'a pas eus.» L'autre reconnut la justesse des propos de Zahia et lui répondit : «C'est parce que je suis enfant unique que mon père n'est pas pressé de me voir marié. Il attend que je sois suffisamment mûr. Il veut un mariage de raison. Pas un mariage bâti sur une passion qui s'autodétruirait dès que la flamme

de cette passion se sera éteinte.»

- Votre père est un homme sage...
- C'est ce que je me suis dit aussi, Zahia... Mon père m'a toujours dit que si je devais épouser une femme qui travaille ce serait une enseignante. Et vous, vous êtes enseignante, m'avez-vous dit ?

-Oui, j'enseigne les sciences naturelles dans un CEM...

- J'espère de tout cœur ne pas me tromper ; je crois que vous êtes celle que j'attends depuis longtemps...

-Oh ! pas si vite... Vous ne m'avez pas encore vue...

-C'est vrai, je ne vous ai pas vue mais maintenant que nous avons discuté pendant plusieurs jours, le physique n'a plus aucune importance pour moi. Il faut que nous nous rencontrions.

-Il me vient une idée... Vous êtes dans un cyber ?

-Non... Je suis chez moi, répondit Madjid... Pourquoi ?

-Nous pouvons nous voir à distance, à l'aide d'une petite caméra...

Ah ! oui... j'ai une webcam... Mais j'ai peur de vous décevoir, c'est pourquoi je ne l'ai pas branchée.

-Allez prenons notre courage à deux mains, branchons nos caméras et au lieu d'écrire parlons et regardons-nous.

Quelques instants plus tard, par la magie de la technologie informatique et du logiciel Skype, Zahia et Madjid purent se voir enfin.

K. A. (à suivre...)

VIOL ET SÉQUESTRATION

«Tu seras à moi, que tu le veuilles ou pas !»

Autrefois, lorsqu'une famille signifiait à une autre qu'elle n'avait pas envie de lui accorder la main de sa fille, celle-ci s'en allait, déçue, certes, mais acceptait ce refus. Le génie populaire a même imaginé une formule pour dédramatiser ce genre de situation : «Une fille est désirée par cent familles mais une seule l'emmènera avec elle.» Aujourd'hui, les choses ont changé mais en mal. Quand une famille refuse d'accorder la main de sa fille, elle doit s'attendre à... des représailles !

Saléha n'a que dix-huit ans, elle était encore au lycée et déjà elle était demandée en mariage par un jeune homme habitant dans le même quartier qu'elle, à El-Aafroun. Alors que la famille de Saléha était à réfléchir quant à la suite à donner à cette demande, voilà que le jeune homme commet un vol par effraction et se fait arrêter avant d'être jugé et condamné à une peine de prison. Dès lors, la décision des parents de la jeune fille ne se discutait plus. Il n'est pas question que Saléha épouse un repris de justice. Saléha aimait Djamel mais elle avait eu la force de caractère et la lucidité nécessaires pour étouffer les élans de son cœur et décréter qu'elle ne pourrait pas vivre avec quelqu'un qui avait fait de la prison. Ses parents avaient fait parvenir leur décision à ceux de Djamel et ceux-ci s'étaient montrés compréhensifs.

Mais cela n'avait pas été le cas pour Djamel. Dès qu'il était sorti de prison, il avait essayé de téléphoner à Saléha mais il n'avait pas pu l'avoir parce qu'elle avait changé de puce. Par le biais d'une voisine, il lui fit savoir qu'il respectait sa décision de mettre un terme à leur relation mais lui fit comprendre qu'il voulait la revoir une dernière fois pour lui demander de lui pardonner pour lui avoir fait perdre son temps. Elle consentit alors à lui donner son nouveau numéro et il l'appela pour lui dire :

- Il faut aussi que je te rende la carte mémoire de ton appareil numérique qui contient tes photos...

- Mes photos ?

- Oui, tes photos que nous avons prises ensemble... Tu as oublié ?

- Ah ! Oui... C'est vrai...

En se rappelant ces photos, Saléha se mit à trembler. Certaines d'entre elles étaient quelque peu «osées»... Il fallait à tout prix les récupérer.

Djamel lui donna rendez-vous pour le lendemain à 11h, près de son domicile et il fut ponctuel comme à son habitude mais au lieu de restituer à Saléha ses photos, il lui demanda de monter dans la voiture que conduisait une de ses connaissances. Ce n'est qu'une fois qu'elle se fut

installée à l'arrière de la voiture en compagnie de Djamel qu'elle réalisa qu'il puait l'alcool. Elle voulut alors redescendre mais il était déjà trop tard. La voiture avait redémarré et le jeune homme entreprit de la rassurer. Elle eut le malheur de lui faire confiance. Elle fut emmenée à El-Harrach, à l'intérieur d'un hangar où elle fut séquestrée toute la nuit, au cours de laquelle il abusa d'elle tout en criant : «Tu seras à moi, que tu le veuilles ou pas !»

Ce n'est qu'à 4h du matin qu'il la relâcha après qu'il lui eut fait comprendre qu'il n'en avait pas fini avec elle. Il lui fit savoir que ses photos, il les diffuserait sur Internet et toute la planète les verrait. «Tu verras si tu pourras alors te marier ! Tu seras à moi ! Tu n'as pas le choix. C'est moi ou personne d'autre !»

Grâce à des âmes charitables, elle téléphona chez elle et son père vint la récupérer. Avant même de rentrer chez eux, le père l'accompagna au poste de police d'El-Afroun où elle fit une déposition.

Il y a quelques jours, Djamel a été condamné par le tribunal de Blida à 5 ans de prison ferme.

Pour le moment, Saléha a obtenu un répit, mais dans cinq ans, quand Djamel sortira de prison, l'angoisse la guettera peut-être à chaque coin de rue...

K. A.

QATAR, JEUX ARABES DE DOHA

La participation algérienne sera qualitative et responsable

La commission chargée de préparer la participation de la délégation algérienne aux Jeux sportifs arabes, prévus du 9 au 23 décembre 2011 à Doha (Qatar), a estimé, hier, que l'Algérie ira au Qatar pour démontrer qu'elle mérite amplement sa place qu'elle occupe actuellement au niveau arabe. «Nous partons à Doha (Qatar) pour démontrer aux pays arabes que nous méritons la place qu'occupe actuellement le sport en Algérie au niveau arabe».

PAR MOURAD SALHI



«On n'ira pas au Qatar pour faire de la figuration, mais on tentera de revenir avec le maximum de médailles», a indiqué, hier, cette commission au cours d'une conférence de presse animée au siège du Comité olympique algérien à Alger. «Il faut mettre au-dessus l'intérêt du pays», a-t-elle précisé. «Les Jeux arabes de Doha constituent une étape importante pour nos athlètes qui sont censés mieux représenter les couleurs de leur pays. Cette participation arabe sera qualitative et responsable. La politique de la participation avec un grand nombre d'athlètes est dépassée, maintenant les responsables de la fédération doivent faire un choix de qualité tout en appliquant la politique de rajeunissement», a indiqué de son côté, Hocine Kenouche, directeur des sports au ministère de la Jeunesse et des Sports. «Nous n'avons accusé aucun retard

concernant la préparation des équipes nationales en vue de cette compétition, confirme-t-il. Tous sont prêts pour le rendez-vous de Doha. De notre côté, rien n'a été laissé au hasard, et maintenant la balle est dans leur camp» a-t-il ajouté.

Après avoir présenté le nombre d'athlètes et d'accompagnateurs, ainsi que les disciplines dans lesquelles l'Algérie sera présente, les conférenciers ont tenu à répondre aux questions des journalistes, basées essentiellement sur les objectifs de l'Algérie lors de cette joute arabe qui devrait avoir lieu dans moins d'une vingtaine de jours. «Nous sommes chargés de préparer surtout le côté logistique de la participation algérienne à ces jeux, n'empêche, je dirais que nous irons à Doha pour réaliser le maximum de bons résultats. J'estime que les présidents des fédérations ainsi que les différents directeurs techniques ont mentionné les noms des athlètes les mieux placés pour faire une figu-

re au Qatar», s'est contenté de dire Driss Khoudja, membre de la commission de préparation sans donner un chiffre exact de médailles que visera l'Algérie lors de ce rendez-vous arabe. La parole a été donnée par la suite aux responsables des fédérations présents à cette conférence de presse pour donner quelques pronostics. Badreddine Belhedjodja, président de la Fédération algérienne d'athlétisme, a confirmé que les Jeux arabes de Doha viennent au mauvais moment pour les athlètes algériens. «Cette année 2011 est très chargée en matière de participation internationale. Une telle compétition ne se prépare pas dans une telle condition. Il y a beaucoup de paramètres que nous devons prendre en considération avant toute participation. On ne peut pas réaliser grand-chose tout en se basant sur la politique de la formation. Pour ce qui est de l'athlétisme, l'Algérie participera avec 24 athlètes. Pour cette édition de Doha, nous avons jugé utile d'enlever l'élite et faire confiance aux jeunes. Notre plan est minutieusement étudié, et on tablera sur 4 médailles d'or, 2 argent et 2 bronze», a indiqué le premier responsable d'athlétisme en Algérie. Pour ce qui concerne le judo, le président de la Fédération algérienne de judo, Ali Bendjemaâ, a affirmé que son instance poursuivra toujours la politique de rajeunissement de l'effectif entamé depuis quelques temps. «Il n'y aura pas beaucoup de changements. Nous allons prendre pratiquement les mêmes qui ont participé au championnat d'Afrique de Maputo. Nous

visons 4 médailles d'or», a indiqué de son côté Ali Bendjemaâ. Pour le DTN de la Fédération algérienne de boxe, Mourad Meziane, «les Jeux arabes viennent au mauvais puisque nous n'avons pas encore pris de repos». «Nous n'avons pas de temps pour préparer ces jeux en raison de la petite période qui sépare le championnat d'Afrique avec les Jeux arabes. Mais nous allons participer avec l'équipe B avec laquelle nous comptons remporter 4 médailles d'or, 1 argent et 2 bronze». Pour le président de la Fédération algérienne de cyclisme, Rachid Fezouine, la compétition sera très difficile pour les athlètes algériens en raison de la présence des athlètes très connus au niveau arabe et les jeux arabe ne sont pas l'objectif de la fédération. «Nous sommes en pleine reconstruction. D'ici 2012, nous passerons à 4 équipes continentales à quoi s'ajoute également l'équipe mixte algéro-belge. Le pronostic n'est pas vraiment l'objectif de la fédération, mais ce qui est important, ce sont les projets actuels. Mais on pourra remporter une médaille d'or chez les hommes», a-t-il dit. Quant au DTN de la Fédération algérienne de gymnastique, Kamel Kouimia, la participation algérienne au Qatar ne sera pas facile avec la présence des Egyptiens et des Qataris. «Nous allons participer avec 10 athlètes dont 8 participent pour la première fois. En dépit du manque d'expérience, l'Algérie visera 2 médailles d'or et 2 autres de bronze», a-t-il dit.

M. S.

HANDBALL

Le championnat gelé temporairement

Le championnat d'Algérie de première division de handball a été gelé temporairement sur demande de la Direction générale des sports (DGS) au ministère de la Jeunesse et des Sports et les matches de mise à jour prévus ce mardi ne se joueront pas, a annoncé le président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Djaâfer Aït Mouloud. «Sur demande de la DGS du ministère, nous avons décidé de geler temporairement le championnat d'Algérie afin que l'équipe nationale se prépare dans la sérénité en prévision du championnat d'Afrique des nations (Maroc, 10-21 janvier 2012) et que les clubs qui boycottent actuellement le championnat (GS Pétroliers et HBC El-Biar) reviennent à la raison», a déclaré à l'APS Djaâfer Aït Mouloud. «De ce fait, les matches de mise à jour prévus mardi après-midi ne se joueront pas, de même que la journée programmée durant le week-end», a-t-il précisé. La FAHB avait reçu lundi une demande de la DGS au ministère de la Jeunesse et des Sports de surseoir au déroulement du championnat national, marqué par la mise à l'écart du GS Pétroliers et du HBC El-Biar, rappelle-t-on. Ces deux équipes, qui ont boycotté trois journées de championnat et le MC Saïda, qui en est à son deuxième boycott, contestent la décision de la FAHB de changer la formule du championnat, prise avant le coup d'envoi de la nouvelle saison, en portant le nombre de clubs de 14 à 20, répartis en 4 groupes de 5.

211 athlètes dans 18 disciplines présents aux jeux

L'Algérie prendra part aux 12^{es} Jeux sportifs arabes, prévus à Doha (9-23 décembre 2011), avec une délégation composée de 211 athlètes dont 136 garçons, représentant 18 disciplines, a annoncé le chef de la délégation, Abdelkrim Idiss Khoudja, lors d'une conférence de presse tenue mardi au siège du Comité olympique algérien (COA). Les disciplines concernées sont : l'athlétisme, le basket-ball, le volley-ball, le beach-volley, la natation, le hand-ball, la boxe, le taekwondo, le sport équestre, le judo, la gymnastique, l'haltérophilie, la lutte, le cyclisme, la voile, le karaté-do, les échecs, le tir sportif et l'handisport (athlétisme et goal-ball).

EQUIPE NATIONALE

Karim Boudiaf sur les tablettes d'Halilhodzic

Le milieu de terrain offensif de la formation de Lakhouya (Div. 1, Qatar), Karim Boudiaf, est désormais sur les tablettes de l'entraîneur de la sélection algérienne de football, Vahid Halilhodzic, à la faveur de sa belle prestation au cours de la rencontre de son équipe face à Al-Sadd (défaite 1-0), à laquelle a assisté le technicien bosnien. Halilhodzic a fait savoir qu'il a «bien apprécié les qualités de Boudiaf», ajoutant qu'il compte l'intégrer dans ses plans, «en prévision des prochains challenges» des Verts, selon ses propos recueillis par le journal qatari *Echarq*. L'ancien driver de la sélection de la Côte d'Ivoire s'exprimait en marge de sa visite

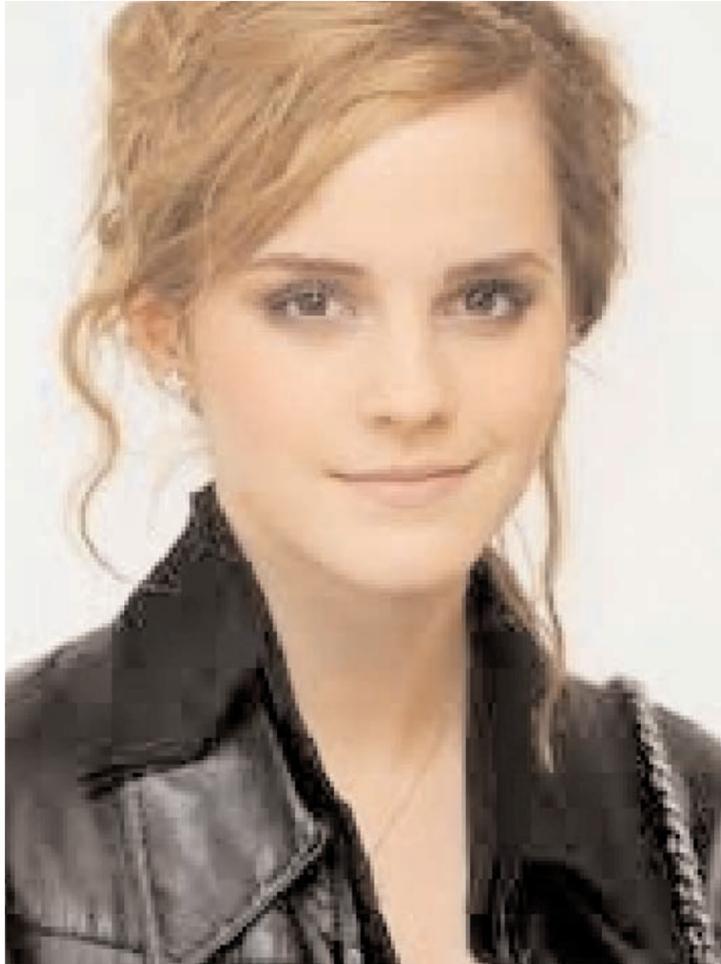
professionnelle à Doha, pendant laquelle il a eu l'occasion d'assister à des rencontres du championnat local auxquelles ont pris part les internationaux algériens évoluant au Qatar. Karim Boudiaf (21 ans), ex-joueur du FC Lorient (Ligue 1, France), avait rejoint Lakhouya, la saison dernière, remportant le titre de champion, sous la houlette de son compatriote Djamel Belmadi. Ses prestations au cours de sa première saison du côté du Golfe n'ont pas laissé indifférent le sélectionneur de l'équipe olympique algérienne, Azzedine Aït Djoudi, qui l'avait sollicité, mais en vain, pour des raisons non clarifiées. Invité à commenter le niveau du championnat qata-

ri, Halilhodzic a fait savoir que celui-ci «est juste moyen, et ne traduit guère les progrès réalisés dans ce pays en matière d'infrastructures».

Le coach de la sélection algérienne a, notamment, regretté «le peu d'engouement du public qatari pour les rencontres de son championnat», estimant que «cela ne contribuera pas à l'amélioration de son niveau». Halilhodzic devrait clôturer sa visite à Doha, hier, pour s'envoler par la suite au Maroc, afin d'assister au 1^{er} championnat d'Afrique des U-23, qualificatif aux jeux Olympiques 2012 à Londres, auquel prendra part la sélection olympique algérienne, à partir de samedi prochain.

Emma Watson : entre bancs de fac et tapis rouges

Décidément, Emma Watson ressemble énormément à son personnage d'Hermione dans la saga "Harry Potter". L'actrice de 21 ans, millionnaire et très demandée au cinéma, préfère les bancs de la fac qu'elle vient de retrouver avec entrain. Quelques mois après avoir abandonné les cours de l'université de Brown, aux Etats-Unis, elle marque son grand retour en Angleterre en étudiant à la prestigieuse université d'Oxford, avec l'élite du pays. Alors qu'elle assistait à l'avant-première du film "My week with Marilyn", la jeune femme, qui souhaite être très discrète, est revenue sur son amour des études. "Je suis étudiante et vraiment excitée de concrétiser mes projets. Je ne peux pas en dire plus mais je vais essayer de concilier carrière au cinéma et vie étudiante cette année." Elle a beau vouloir être une étudiante comme les autres, Emma Watson sera à l'affiche du film "My week with Marilyn" où elle incarne la secrétaire de la star des années 50, interprétée par Michelle Williams. De quoi ne pas passer inaperçue auprès de ses camarades de classe !



LE CARNET DU MIDI

1976 LE CONFIDENT DU GÉNÉRAL DE GAULLE

André Malraux, pour l'état civil Georges André Malraux, né en 1901 à Paris, est un écrivain, homme d'action, homme politique et intellectuel français, notamment prix Goncourt en 1933 pour *La Condition humaine*. Il a été ministre de la Culture du général de Gaulle dans les années 1960. À 14 ans, il entre à l'école supérieure de la rue Turbigo (le futur lycée Turgot), période durant laquelle il fréquente déjà assidûment les bouquinistes, les salles de cinéma, de théâtre, d'expositions, de concerts, etc. Ainsi commence sa passion pour la littérature contemporaine.



Essentiellement autodidacte et tenté par l'aventure, André Malraux gagne l'Indochine il est emprisonné en 1923-1924 pour trafic d'antiquités khmères. Revenu en France il transpose cette aventure dans son roman *La Voie royale* publié en 1930 et atteint la célébrité avec la parution en 1933 de *La Condition humaine*, un roman d'aventure et d'engagement qui s'inspire des soubresauts de la Chine et obtient le Prix Goncourt. Militant antifasciste, André Malraux combat en 1936-1937 aux côtés des Républicains espagnols. Son engagement le conduit à écrire son roman *L'Espoir*, publié en décembre 1937, et à en tourner une adaptation filmée *Espoir*, sierra de Teruel en 1938. Il rejoint la Résistance en mars 1944 et participe aux combats lors de la Libération de la France. Après la guerre, il s'attache à la personne du général de Gaulle, joue un rôle politique au RPF et lui reste fidèle pendant sa traversée du désert.

Dès 1933, il milite contre le fascisme et le nazisme, en prononçant un discours lors de la première réunion de l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires, présidé par André Gide et prend la défense de Dimitrov, accusé d'avoir incendié le Reichstag. Au mois d'août, il rencontre Trotski. Vers la fin de sa vie il renoue avec les engagements de sa jeunesse. Il prendra parti pour l'indépendance du Bangladesh dès 1971.

Il a été la cible d'un attentat de l'OAS le 7 février 1962, à son domicile de Boulogne-Billancourt, qui a défiguré et rendu aveugle la petite Delphine Renard, 4 ans. Il décède ce jour d'une congestion pulmonaire.

1953 UN COLLECTIONNEUR DE GUITARES



Francis Cabrel, né ce jour, est un auteur-compositeur-interprète français. À treize ans, il entend pour la première fois Like a Rolling Stone de Bob Dylan à la radio ; une découverte qui aura une influence majeure dans sa carrière. À Noël, son oncle Freddy lui offre une guitare ; il se met ainsi à composer ses premiers morceaux afin de lutter contre sa timidité. A 17 ans, il commence à monter plusieurs groupes de folk rock mais ceux-ci ne tiennent pas

longtemps. Renvoyé du lycée Bernard Palissy d'Agen pour indiscipline, il part travailler à 19 ans dans un magasin de chaussures tout en jouant dans des bals locaux avec un groupe. A cette époque, Cabrel arbore un style hippie, cheveux longs et moustaches. En 1974, à Toulouse, il participe à un concours de chanson de Sud Radio. Sa chanson *Petite Marie* (album *Les Murs de poussière*), dédiée à sa femme Mariette, lui permet de gagner le concours et le prix de 2000 francs. Le 28 juillet 1992 Francis Cabrel fonde « Voix du Sud » à Astaffort, une association loi de 1901 ; c'est un organisme de formation, elle réalise depuis octobre 1994 les « Rencontres d'Astaffort » qui sont des stages de formation professionnelle s'adressant aux jeunes auteurs, compositeurs et interprètes de chansons. Elles se tiennent tous les six mois à Astaffort (Lot-et-Garonne) depuis 1994. Ces rencontres rassemblent une vingtaine de jeunes artistes qui pendant quinze jours vont écrire une quarantaine de chansons. Quinze d'entre elles seront sélectionnées et mises en musique pour être ensuite jouées au public du Music'Hall salle de spectacle à Astaffort. Chaque année, un artiste reconnu vient parrainer ces rencontres. Il vient soutenir, aider, conseiller les jeunes qui participent aux rencontres. Francis Cabrel est un fidèle des Enfoirés, rassemblement d'artistes organisant des concerts pour le soutien aux Restos du cœur.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

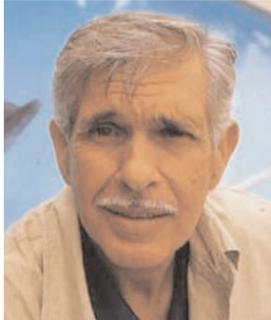
1868 Invention de la photo couleur par le Français Louis Ducos du Hauron

Louis Ducos du Hauron, physicien né à Langon le 8 décembre 1837, mort à Agen le 31 août 1920, est l'inventeur de la photographie en couleurs en 1868. Il déposa plusieurs brevets sur la reproduction des sons et des images. Mais il est surtout connu pour l'invention du procédé de trichromie (procédés de photographie et d'impression polychrome) pour la photographie couleur.



1976 Jacques Mayol atteint la profondeur de 100 m en apnée

A l'âge de 49 ans, Jacques Mayol est le premier homme à plonger à la profondeur de cent mètres en apnée. Installé sur l'île d'Elbe depuis 1973, il considère moins l'apnée comme un sport que comme une quête spirituelle. Il n'a alors qu'un concurrent, l'italien Enzo Maiorca. En 1983, il atteindra les 105 mètres, record qui ne sera battu qu'en 1996. Son histoire inspirera Luc Besson pour le film "Le Grand Bleu".



1889 Le juke-box fait ses débuts à San Francisco dans un saloon



capables que de lire un seul morceau, d'environ 2 minutes.

L'appareil utilisé est un phonographe doté d'un mécanisme à pièces appelé en anglais "Coin-slot phonograph" Installé par Louis Glass le 23 novembre 1889 dans un salon du Palais Royal de San Francisco, il fournit les premiers enregistrements sonores disponibles, gravés sur des cylindres. Au début, les appareils n'étaient

2005 Ellen Johnson-Sirleaf, première présidente africaine



Diplômé à Harvard, ancien ministre des finances, ayant rempli des missions pour l'ONU et la Banque Mondiale : voilà un curriculum vitae qui sied bien à un nouveau président, quel que soit le continent ou le pays. A priori, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un tel parcours ait terrassé un ancien footballeur aux élections présidentielles du Libéria. Pourtant, l'élection d'Ellen Johnson-Sirleaf est la première présidente e l'histoire africaine. Ce vote est salué dans le monde entier comme une bonne surprise et une bouffée d'optimisme quant à la modernisation de la politique du continent africain. Elle a alors pour mission de reconstruire un pays ravagé par des années de guerre civile. Sa première requête dans le domaine international va à l'ONU, à qui elle demande de lever l'embargo sur les diamants mais de laisser ses casques bleus. Quant à son adversaire malheureux, Georges Weah, elle lui propose un poste de ministre de la jeunesse et des sports.

EL KHROUB

Projet d'un centre de dépistage du sida et des MST

Un centre de dépistage et de prévention du syndrome immuno-déficitaire acquis (sida) et des maladies sexuellement transmissibles (MST) sera prochainement opérationnel à l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'El-Khroub, Constantine, a indiqué lundi le directeur de cet établissement.

Abdelkrim Ben M'hidi a précisé à l'APS que la mise en service de ce centre permettra de sensibiliser les citoyens sur les dangers liés au sida et de pratiquer, au moindre doute, des tests de dépistage du VIH et des MST.

De son côté, le docteur Amor Bouchagour, secrétaire général de l'ordre des médecins de la région de Constantine, a relevé "tout l'intérêt de cette nouvelle acquisition qui s'inscrit en droite ligne avec la nouvelle stratégie de lutte contre le sida adoptée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS)". Ce praticien a rappelé que ce nouveau service renforcera les différentes structures de prévention implantées dans la daïra d'El-Khroub pour prévenir les affections virales et autres maladies générées par la toxicomanie, la contamination ou la transmission sexuelle et sanguine. Le docteur Bouchagour, également médecin spécialiste en ORL (Oto-rhinolaryngologie) au sein du même hôpital, a indiqué que selon l'Onusida, il y a 33,3 millions de personnes dans le monde qui vivent avec le VIH, dont 22,5 millions en Afrique subsaharienne auxquels viendront



s'ajouter près de 1.000 séropositifs recensés par l'Institut national de la santé publique (INSP) en Algérie. Le même responsable a annoncé, dans ce contexte, l'organisation, le 1er décembre prochain, d'un

colloque sur les infections VIH sida et les hépatites virales. Cette rencontre médicale, qui coïncidera avec la Journée mondiale de lutte contre le sida, aura lieu au centre culturel M'Hamed-Yazid de la ville et regroupe-

ra des spécialistes des maladies infectieuses du CHU de Constantine, de l'Agence nationale du sang et de l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'El-Khroub, a-t-il précisé.

APS

Cuisine

Légumes à la viande hachée



Ingrédients :

4 courgettes
5 tomates
150 g de viande hachée
Herbes de Provence
Curry
Sel et poivre

Huile

Préparation :

Eplucher les courgettes, les laver et les couper en rondelles. Couper les tomates en rondelles. Dans une cocotte, mettre trois cuillères à soupe d'huile. Mettre une première couche de courgettes dans la cocotte. Saler, poivrer. Recouvrir les courgettes d'une couche de viande hachée, saler, poivrer, mettre du curry et de l'herbe de provence. Faire une couche de tomate au-dessus de la viande hachée, saler, poivrer, parsemer d'herbe de provence. Renouveler l'opération une deuxième fois, une couche de courgette, viande hachée, tomates. Mettre un peu d'huile d'olive. Fermer la cocotte, et faire cuire pendant dix minutes. Accompagner avec du riz.

Cake à la noix de coco



Ingrédients :

150 g de beurre mou + 20 g pour le moule
140 g de sucre en poudre
4 œufs
150 g de farine + 1 c. à soupe pour le moule
2 à 3 c. à soupe de lait
1 sachet de vanille
125 g de noix de coco râpée
20 cl de lait
1 demi sachet de levure chimique
50 g de maïzena
1 pincée de sel

Préparation :

Préchauffer le four th. 6 (180°C). Beurrer un moule à cake. Dans un saladier, verser la noix de coco. La mouiller avec le lait et délayer le tout. Ajouter le sachet de vanille. Dans un autre saladier, travailler le beurre ramolli en pommade avec le sucre en poudre. Ajouter les jaunes d'œufs. Au-dessus de cette préparation, tamiser ensemble la farine, la féculé, le sel et la levure. Mélanger, puis ajouter la noix de coco et bien mélanger à nouveau. Monter les blancs d'œufs en neige ferme et les incorporer délicatement à la préparation en soulevant avec une spatule souple. Verser la préparation dans le moule à cake. Enfourner à mi-hauteur et laisser cuire 50 min. Vérifier la cuisson en piquant le cœur du cake avec la lame d'un couteau. Si le cake est cuit, la lame doit ressortir sèche. Au sortir du four, démouler sur une grille et laisser refroidir complètement.

LE STRESS

Un frein à la perte de poids ?

Le stress est effectivement la première cause de résistance à l'amaigrissement. Dans certains cas, il va se traduire par une prise de poids alors même que la personne concernée ne mange pas plus que d'ordinaire. Pour perdre du poids, il va bien sûr falloir se débarrasser de ce stress.

Équilibrez vos repas :

Manger équilibré permet, en effet, de diminuer le stress, car la consommation anarchique de produits sucrés ou salés à n'importe quelle heure aggrave celui-ci. Il est important aussi de se mettre à table, de faire une vraie pause repas, pendant laquelle notre seule activité sera de manger. Une alimentation saine et variée évite les frustrations et les carences et apporte un meilleur équilibre physique et psychique. Le matin, la base est au moins un produit céréalier (pain ou céréales) et un fruit. Au déjeuner et au dîner, un plat composé d'une protéine (viande, poisson ou œuf), des légumes et des féculents pour la satiété, un laitage et un fruit.

Combattez le stress :

Marcher permet de délier les articulations et de prendre du recul par rapport aux situations stressantes. Ensuite, il faut trouver la solution qui permet de combattre son stress au mieux. Cela

peut, par exemple, passer par une activité physique, ne serait-ce qu'un peu de marche dès que c'est possible. Il est toujours bénéfique de marcher : cela délie les articulations et permet de prendre du recul par rapport aux situations stressantes, de ne plus "avoir la tête dans le guidon". Et c'est une activité que l'on peut pratiquer partout, en ville, à la pause déjeuner ou le soir en rentrant, ou à la campagne ou en forêt le week-end, en respirant profondément, ce qui va déjà aider à contrôler ses états émotionnels. On peut aussi s'initier au yoga, à la relaxation ou la méditation, connus pour aider à réduire les états anxieux. Le sommeil, compensateur est également important pour perdre du poids.

Note : Mais pour terminer sur une petite note positive : pour perdre du poids, il faut aussi et surtout y croire. "Croire au succès induit le succès" !



REMÈDES MAISON

Digestion facile et ventre plat

Voici une excellente tisane digestive à l'aneth :

Ingrédients :

1 c. à café de graines d'aneth
5 gousses de cardamome
Quelques feuilles de menthe séchée

Préparation :

Ecrasez les graines. Versez 1/2 l d'eau bouillante et laissez infuser 10 mn. Buvez une tasse après le repas. Vous pouvez ajouter quelques gouttes de citron dans la tasse. La menthe fait des infusions relevées aux effets puissants pour les digestions lentes, elle convient très bien à ceux qui ont un foie un peu paresseux. Dans l'aneth, tout est bon, les feuilles sont un condiment pour accompagner les

salades ou les poissons et les graines sont très aromatiques, elles favorisent le travail de l'estomac et des intestins. On dit de l'aneth qu'il est antispasmodique, il permet de relâcher les muscles lisses des intestins et également de limiter les gaz et les ballonnements. Et en prime, elles rafraîchissent l'haleine. L'aneth favorise l'ensemble du travail digestif.

Après un repas riche en graisses, la cardamome est excellente car elle accélère la formation de bile par le foie, facilitant ainsi la digestion des acides gras.

Note :

Menthe, aneth et cardamome sont des plantes stimulantes et toniques, si vous avez le sommeil fragile, évitez de les consommer en fin de soirée.



Trucs et astuces

Draps sans bouloches :



Pour éviter l'apparition de bouloches dans les draps, ajoutez un peu de vinaigre lors des premières lessives.

Enfiler une housse de couette facilement :



Procédez comme il suit : mettez la housse à l'envers, placez les mains aux deux coins, attrapez la couette par les deux coins et secouez le tout. La housse s'enfilera toute seule.

Laver des draps de lit :



Pour éviter que les draps de lit ne se roulent en boule dans la machine à laver ou la sècheuse, pliez-les en quatre avant de les déposer dans la machine.

La craie contre les taches de graisse :



Pour effacer les traces de taches de graisse sur un vêtement, appliquez dessus de la craie blanche. Ensuite, brossez la tache et lavez comme d'habitude.

Quand manger devient un acte militant

Cinq associations se sont rassemblées pour lancer une campagne intitulée «Goûtons un monde meilleur», ou comment remettre de l'éthique et de l'écologie dans son assiette...

Manger lentement peut sauver la planète. En tout cas, prendre le temps de choisir des produits locaux, bio, équitables, de les cuisiner soi-même et de les déguster en quantité raisonnable pourrait être une nouvelle manière de consommer, en réaction à la «junk food» et aux plats cuisinés industriels. Une autre vision de la société que veulent porter cinq associations, le WWF, le mouvement Slow Food, le Réseau environnement santé (RES), le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI) et Max Havelaar, qui se sont associées pour lancer la campagne «Goûtons un monde meilleur», présentée le week-end dernier au salon EuroGusto à Tours.

Local ou équitable, un panier plus responsable

Adhérer à une Amap, acheter bio, devenir végétarien... Manger pourrait devenir un casse-tête pour celui qui veut préserver l'environnement, prendre soin de sa santé et soutenir les petits producteurs. Sur le site «Goûtons un monde meilleur», les enjeux de notre alimentation sont résumés dans un guide pratique qui donne quelques clés pour devenir un gourmand responsable. Premier geste simple : diversifier ses repas. Avec des produits artisanaux et des fruits et légumes de variétés anciennes, par exemple, et en testant les produits locaux. Le collectif recommande de fréquenter les marchés, épiceries paysannes, ventes à la ferme... pour y dénicher des produits frais, de saison, qui n'auront pas parcouru des kilomètres avant d'arriver dans votre assiette et auront donc limité leur empreinte carbone. En termes de qualité nutritionnelle, c'est aussi un plus: pas de conservateurs, d'insecticides de stockage ou d'additifs aux noms barbares. Pour le café, le chocolat, le thé et tous les produits qui ne poussent pas sous nos latitudes, le collectif recommande les produits issus du commerce équitable, qui assurent une rémunération minimale aux producteurs.



Du bon sens et des bons goûts

Pour ceux qui fréquentent toujours les rayons des supermarchés, le collectif conseille d'apprendre à lire les étiquettes : informations nutritionnelles pour la santé ou allégations environnementales, le choix des produits est un moyen «d'utiliser mon pouvoir de consommateur, celui d'influer sur le marché et donc sur les pratiques de production», écrivent les associations. Enfin, ne pas se laisser tenter par les offres promotionnelles superflues évite de gaspiller de la nourriture et de charger nos poubelles en emballages. Avec ces quelques conseils simples, qui visent à rétablir le lien entre un produit naturel, un paysan et un consommateur, les associations unies dans «Goûtons un monde meilleur» espèrent remettre un peu de bon sens et de bons goûts dans nos assiettes.

Des volailles torturées par un fournisseur de McDonald's

Le géant américain de la restauration rapide McDonald's a annoncé qu'il coupait tout lien avec un fournisseur d'œufs. Vendredi, une organisation de défense des animaux a publié une vidéo montrant des employés de la société en question maltraiter des volailles. La décision de McDonald's ne s'est pas faite attendre. Vendredi, l'organisation de défense des animaux, Mercy for Animals ("Pitié pour les animaux"), a publié une vidéo choc qu'elle a filmée en s'infiltrant dans un élevage de volailles basé dans le Minnesota. Celle-ci montre les actes de cruauté commis sur les poulets par les

employés de cet élevage connu sous le nom de Sparboe Egg Farms et qui approvisionne en œufs Cargill, l'un des fournisseurs de McDonald's. Dès le début, on y voit les volailles être jetées et entassées dans des cages grillagées qui leur laissent très peu de place. Les becs des jeunes animaux aucunement endormis ou anesthésiés sont coupés par une lame chauffée au rouge qui cautérise en même temps. Les images montrent également des cadavres

d'animaux abandonnés pendant des jours dans les cages avec les volailles vivantes qui ne sont pas soignées. Plusieurs souffrent ainsi d'infection aux yeux ou de leur peau qui les conduisent à se gratter jusqu'au sang. Pire encore : une séquence dénonce le comportement des employés pris en train de faire tourner une volaille vivante au bout d'une corde ou en train d'essayer de faire rentrer l'un des animaux dans sa poche de combinaison.

"Malheureusement, la plupart des abus que nous avons recensés sont non seulement fréquents, mais aussi tout à fait légaux", a observé le directeur de Mercy for Animals, Nathan Runkle cité par 7 sur 7. Selon lui, il n'existe en effet aucune loi fédérale réglementant la manière dont sont traitées les volailles dans les élevages américains et la plupart des Etats font preuve d'une grande souplesse envers les exploitations.

McDonald's cesse de s'approvisionner dans l'élevage

De son côté, McDonald's a réagi en jugeant "les comportements exposés dans cette vidéo choquants et inacceptables" et en assurant à ses clients qu'ils exigeaient de leurs fournisseurs "un traitement décent des animaux". "Nous prenons cette responsabilité, de même que la confiance de nos clients, très au sérieux", a ajouté le groupe qui a également affirmé avoir demandé à Cargill de cesser de s'approvisionner chez Sparboe. Quant à l'élevage incriminé, celui-ci a précisé qu'une enquête interne avait été lancée et que quatre employés avaient été licenciés.

La découpe des nageoires de requins dans le collimateur de l'Europe



La Commission européenne a proposé lundi 21 novembre d'interdire la coupe des ailerons des requins à bord des navires de pêche et le rejet à la mer les animaux encore vivants. Cette mesure vise ainsi à protéger les stocks de requins, dont une trentaine d'espèces sont menacées d'extinction dans le monde, essentiellement en raison de la forte demande d'ailerons qui, mijotés en soupe, sont un mets raffiné en Chine et dans d'autres pays asiatiques.

"En comblant le vide juridique dans notre législation, nous souhaitons éradiquer la pratique effroyable de l'enlèvement des nageoires de requin et assurer une protection nettement meilleure des requins", a déclaré Maria Damanaki, commissaire chargée de la pêche.

La nouvelle législation prévoit que les navires pêchant dans les eaux de l'Union européenne et les navires de l'UE pêchant dans le monde auront "l'obligation de débarquer les requins avec les nageoires attachées au corps". Les pêcheurs avaient jusqu'à présent la possibilité de débarquer les carcasses et les nageoires dans des ports différents, ce qui rendait les fraudes aisées.

73 MILLIONS DE REQUINS DISPARAISSENT CHAQUE ANNÉE

"Les contrôles seront désormais facilités, et il deviendra plus difficile de dissimuler l'enlèvement des nageoires", a spécifié Mme Damanaki. L'interdiction vise les flottes espagnoles et portugaises qui pêchent dans tous les océans, a souligné la Commission. Les pêcheurs français, allemands et britanniques sont également concernés. Ils bénéficiaient d'exemptions pour la capture de requins, à condition de tout garder à bord à des fins de transformation. La mesure ne s'applique pas à la pêche artisanale, a-t-on précisé à la Commission. "La proposition de la Commission est une étape positive pour la protection des requins", notamment dans l'Atlantique, a réagi la fédération d'ONG Shark Alliance. "L'UE, en particulier l'Espagne, est l'un des principaux fournisseurs d'ailerons à l'Asie", selon elle. La surpêche est responsable de la disparition de 73 millions de requins chaque année, selon l'association Environment Group (PEG), qui estime qu'une trentaine d'espèces sont directement menacées d'extinction.

A la différence des autres poissons, les squales sont fragilisés par leur cycle biologique car ils n'atteignent leur maturité sexuelle qu'après une dizaine d'années et n'ont que peu de petits à la fois. En Asie, les campagnes lancées par des ONG commencent à faire évoluer les traditions. Les hôtels de luxe Peninsula ont ainsi annoncé lundi le retrait de la soupe aux ailerons de ses restaurants.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

FIL DE FER BARBELÉ

Inventeur : **Joseph Glidden**
Date : **1874** Lieu : **Clarendon, New York**

L'histoire du fil de fer barbelé remonte à 1874 quand Glidden s'est inspiré de rail de bois avec des angles pointus sur les côtés et pourvus de fils à l'intérieur, lors d'une foire. Par la suite, il déposa un brevet, mais malheureusement d'autres compagnies ont déposé eux aussi une protection pour le fil de fer barbelé et tout ça s'est retrouvé en cours où Glidden a gagné et a été déclaré le père du barbelé.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h53
Dohr	12h32
Asr	15h14
Maghreb	17h34
Icha	18h59

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

LUTTE CONTRE LA DROGUE

La nécessaire mobilisation

Les participants aux Journées de prévention et de sensibilisation sur les méfaits de la drogue ont plaidé hier à Béchar pour la mobilisation de la population contre ce fléau.

Pour les représentants des différents corps de sécurité, présents à cette rencontre, à savoir ceux de la Gendarmerie, de la Sûreté et des Douanes nationales les adolescents et les jeunes sont particulièrement exposés aux dangers de la drogue, "d'où l'urgence d'une mobilisation de la société pour faire face à ce phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur", a-t-on souligné.



Cette manifestation de deux jours, initiée par la direction de wilaya de l'Action sociale (DAS) avec la contribution du mouvement associatif activant dans le domaine social et la protection de l'enfance et de la jeunesse, vise à sensibiliser cette couche de la population de la wilaya sur les effets physiques et psychiques néfastes induits par la consommation des différentes variétés de drogues et autres stupéfiants, a indiqué Ben-Ameur Harrak, psychologue et directeur par intérim de la DAS.

Plusieurs supports de communication ont été utilisés pour mettre en évidence les dangers des drogues sur la santé, lors de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des programmes de prévention et de lutte contre la drogue et de communication sociale initiés par le ministère de la justice, par le biais de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, et le secteur des affaires sociales. La Gendarmerie nationale a saisi, depuis le début de l'année 2011, une quantité de 7.585,75 kg de kif traité dans la wilaya de Béchar.

Très Libre

INTEMPÉRIES

AILLEURS...



ICI...



sidou@lemidi-dz.com

NAÂMA

1 mort et 13 blessés dans une collision



Une personne a été tuée et 13 autres blessées, dans une collision entre deux véhicules survenue, dimanche dernier, sur la RN6, à quatre kilomètres de Naâma. Cet accident, entre un bus assurant

la liaison Aïn-Sefra, dans la wilaya de Naâma, à Saïda et un camion, s'est produit suite à un dépassement dangereux dans un virage. La collision a entraîné la mort du chauffeur du camion, âgé de 52 ans, et causé des blessures, à divers degrés, à 13 personnes, âgées entre 16 et 47 ans, parmi les 15 passagers se trouvant à bord du bus. Selon une source médicale de l'hôpital de Naâma, citée par l'APS, les victimes, évacuées vers cet établissement sanitaire, ont pu rentrer chez eux à l'exception d'une femme gardée en observation dont l'état reste stationnaire. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

A. B.

FRANCE

Quatre millions de vols déclarés en 2010

Les français ont déclaré avoir été victimes de quatre millions de vols en 2010, près de trois fois plus que les chiffres officiels, selon une enquête d'opinion dressant un état des lieux de la délinquance "préoccupation" qui comme la pauvreté, reste importante pour plus de 16% des sondés. Cette enquête dite de "victimisation" qui tranche avec les statistiques officielles est publiée mardi pour la cinquième année consécutive par l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP). Ainsi en 2010, selon cette enquête auprès de 17.000 personnes de 14 ans et plus, quelque 4 millions de vols sont déclarés contre 1,5 million rapportés par les statistiques de la police et de la gendarmerie. Le président de l'ONDRP Alain Bauer a relevé "une augmentation importante des vols et violences contre les femmes sur la voie publique et une augmentation majeure des agressions contre les personnels de première ligne tels médecins et pompiers". Pour 2009-2010, 280.000 personnes de 18 à 75 ans se déclarent aussi victimes de violences sexuelles alors que seulement 10.000 plaintes ont été enregistrées par les policiers et les gendarmes en 2010. "Le taux de plaintes déclarées par les français est parfois très faible", indique l'observatoire.

Il y a parfois pour certains délits, dix fois plus de victimes que de plaintes enregistrées et moins d'un français sur dix déclarant déposer plainte "d'où la pertinence des plaintes de victimisation pour compléter les statistiques officielles", selon l'observatoire. 290.000 personnes interrogées dont 145.000 femmes disent avoir été victimes de vols ou tentatives avec violences ou menaces en 2010 par rapport aux années précédentes.

EL BAYADH

Un local commercial transformé en... banque

Une bande de trafiquants de billets de banque a été récemment démantelée par les éléments de la Gendarmerie nationale dans la wilaya d'El Bayadh. Le démantèlement de cette association de malfaiteurs a permis la saisie de 2,483 millions DA en fausses coupures de 1.000 et 2.000 DA. Suite à des informations faisant état d'une personne écoulant de faux billets de banque, les gendarmes du groupement d'El Bayadh ont appréhendé le mis en cause à l'entrée sud de la ville de Bougtob, en possession de 1.156 faux billets de 2.000 DA et 171 coupures de faux billets de 1.000 DA, soit un total de 2,483 millions DA. Au cours de cette opération, le dossier administratif d'un véhicule utilitaire, immatriculé à Saïda, volé en mars

dernier à El Kerma dans la wilaya d'Oran, a été découvert chez le mis en cause. Le faux-monnaieur, originaire de la wilaya de Bordj Bou-Arredj a avoué travailler avec un complice, originaire de Ghardaïa. Ce dernier fait actuellement l'objet de recherches. Outre cela, les gendarmes ont également récupéré des équipements informatiques et un lot de papier utilisé dans la contrefaçon de billets de banque. Ce matériel a été découvert dans un local commercial loué par le mis en cause au quartier Sidi el-Hadj Bahous, à El Bayadh. Il faut dire que le mis en cause a transformé son établissement en banque informelle. Notons enfin que ce dernier avait été condamné par le passé dans une affaire de détention de munitions.

A. B.

ORAN

Kif traité et vin saisis à Aïn el-Karma

Une quantité de kif traité, destinée à la consommation, ainsi que huit bouteilles de bière et une autre de vin rouge, ont été récemment saisies par les éléments de la Gendarmerie nationale d'Oran. C'est au cours d'une opération coup-de-poing menée le week-end écoulé par les gendarmes de la brigade territoriale d'Aïn El-Karma que cette saisie a été effectuée. Procédant à la fouille d'un véhicule à bord

duquel se trouvaient A. L. et B. K., âgés respectivement de 33 et 32 ans, les bouteilles de bière et celle de vin ont été découvertes. La drogue a été découverte suite à la fouille des mis en cause. B. K., qui était en possession du kif a prétendu avoir acheté cette substance, dans la commune de Aïn el-Turk auprès d'un inconnu. Les deux mis en cause ont été présentés devant le parquet.

A. B.

ALGER-CENTRE

Incendie à la mosquée Er-rahma

Un incendie s'est déclenché à la mosquée Er-rahma, située à la rue Rédha-Houhou en plein centre d'Alger, dans la nuit de lundi à mardi. Il faut dire que l'intervention diligente des sapeurs-pompiers a évité le pire. Nonobstant, cet incendie a détruit une partie de la mosquée. Selon les fidèles de cette mosquée, ancienne église qui remonte à



l'ère coloniale, le sinistre était dû à un court-circuit électrique. Pour le moment, les causes du sinistre restent inconnues. Mais, il est toutefois utile de noter que la vétusté des installations électriques est souvent à l'origine des incendies dans la capitale. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.